

Réunion publique du mardi 2 février 2010

Broussais



Sommaire

Le programme en juillet 2009

La concertation en 2009

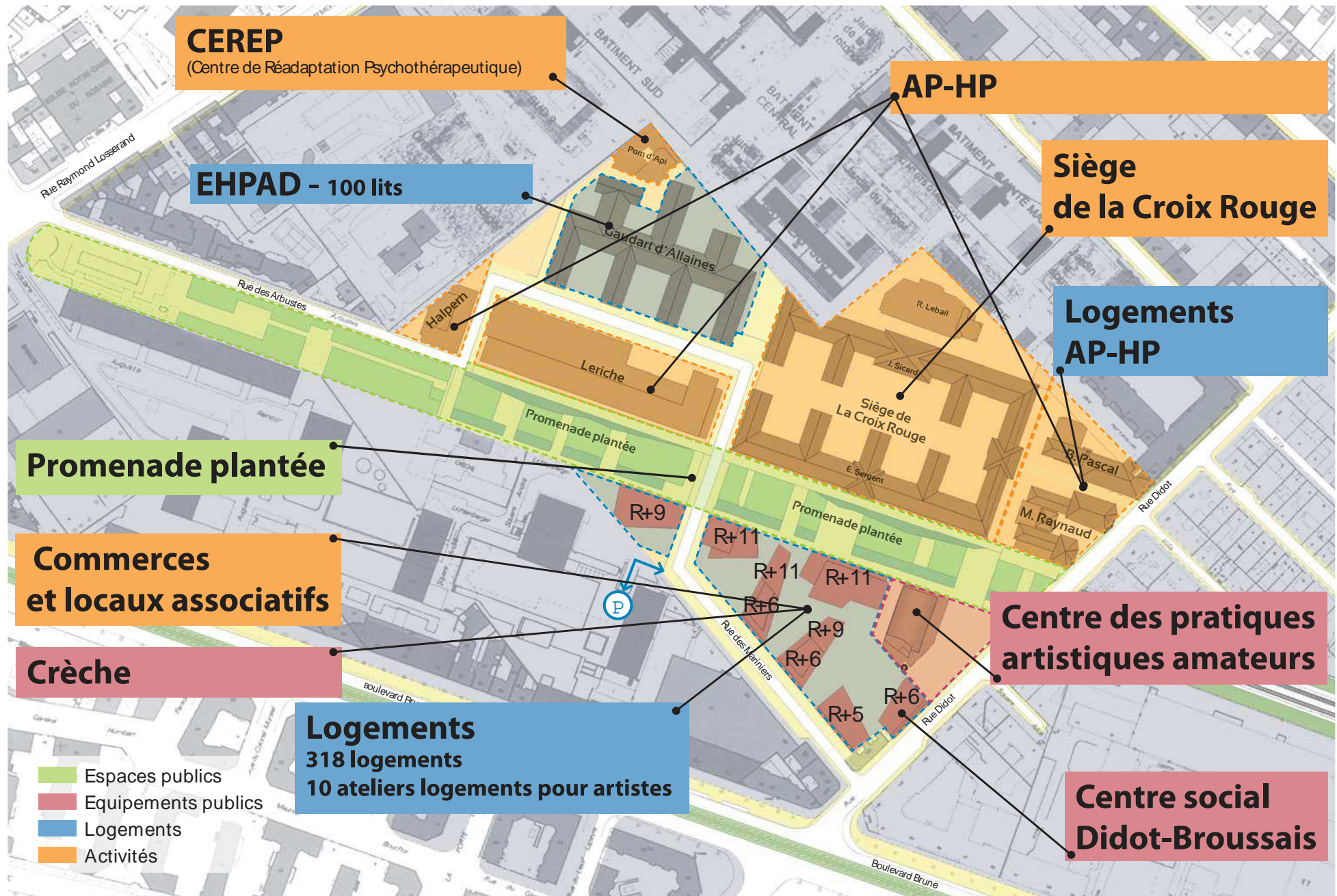
Un quartier animé

De nouveaux logements

Une desserte pour un nouveau quartier

La concertation continue...

Programme en Juillet 2009



La concertation en 2009

The background features a bright yellow top section and a green bottom section, separated by a white diagonal band. Faint, light green silhouettes of palm trees are scattered across the white band. The title 'La concertation en 2009' is written in a bold, red, sans-serif font, slanted upwards from left to right.

Déroulement de la concertation

Juillet 2009

Réunion publique de présentation du projet Broussais

- 100 participants

Un questionnaire intégré à la plaquette d'informations, distribué largement dans le 14^e

- 300 réponses dont 45 via internet

Septembre 2009

Trois ateliers participatifs thématiques

- 30 participants
 - 2 réunions sur les espaces publics (le 14 septembre et le 14 octobre)
 - 2 réunions sur l'îlot des Mariniers (le 15 septembre et le 15 octobre)
 - 3 réunions sur le centre culturel des pratiques amateurs (le 17 septembre, le 6 octobre et le 17 novembre)

Octobre 2009

Deux projets spontanés proposés à la Ville de Paris :

- la copropriété des Marinier
- l'Association Monts 14

Février 2010

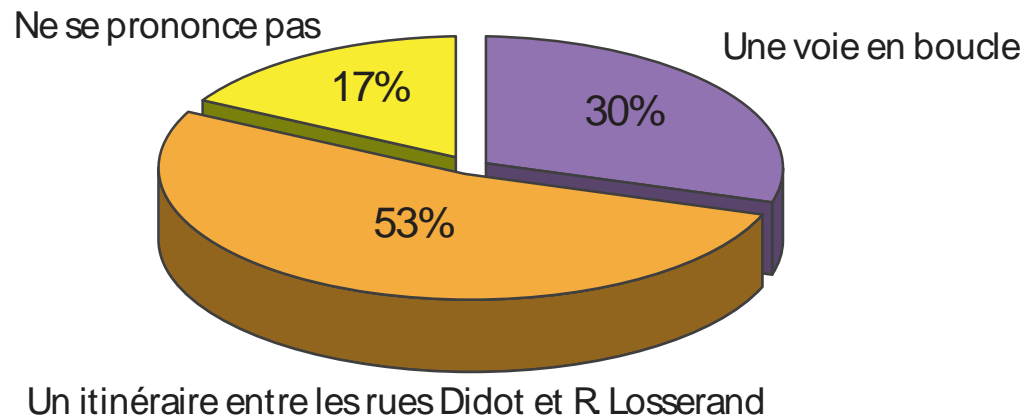
Réunion publique

Un atelier participatif avec les jeunes

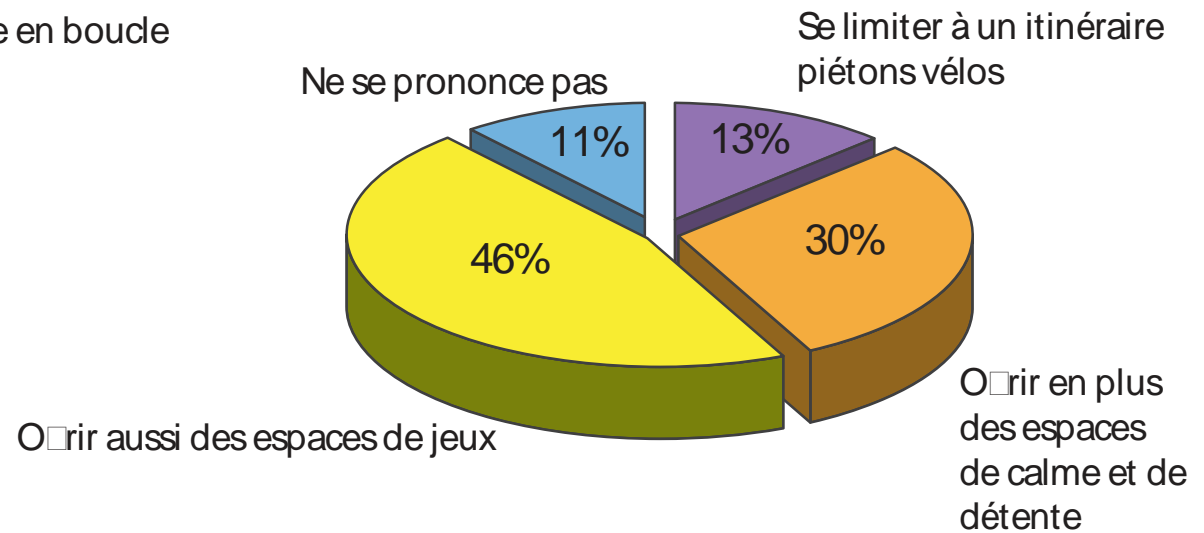
- Avec les élèves de la 1^{re}nde, 1^{ère} et Terminale option Histoire de l'Art du lycée François Villon
 - 2 réunions sur l'aménagement de la promenade plantée (le 3 février et le 31 mars)

Résultats du questionnaire

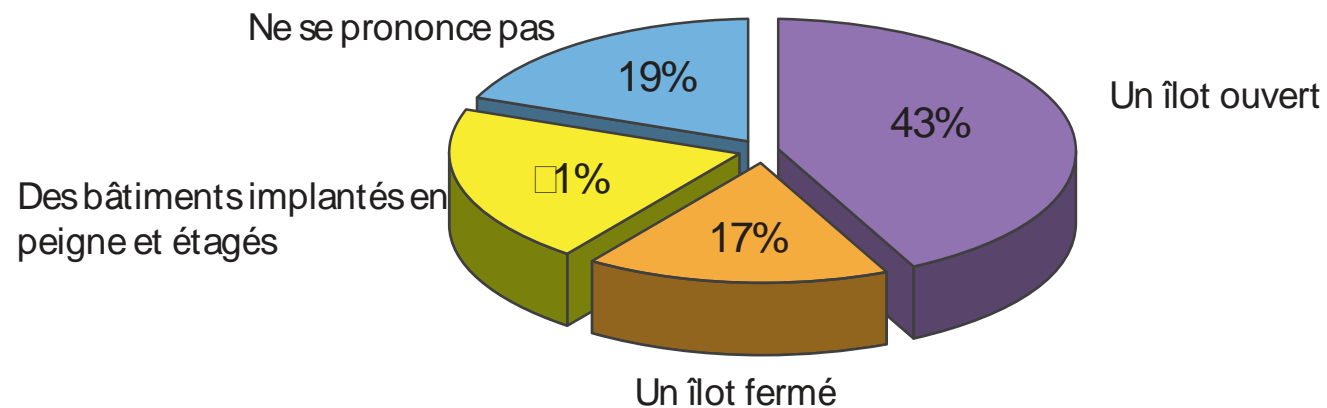
Desserte automobile du site



Aménagement de la promenade

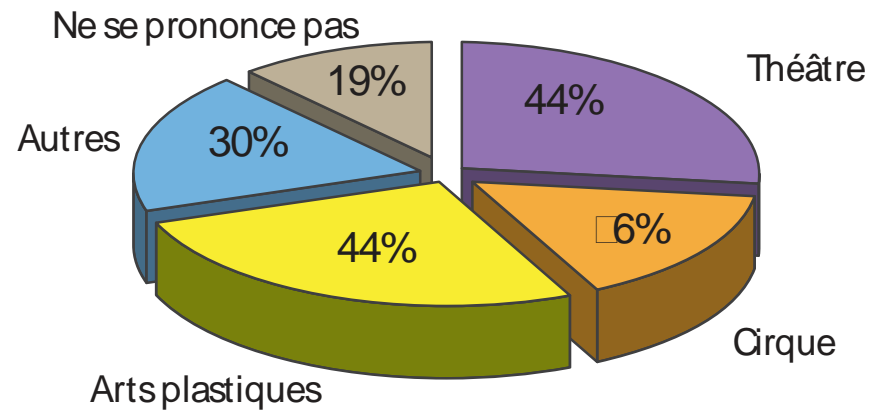


L'aménagement de l'îlot des Mariniers

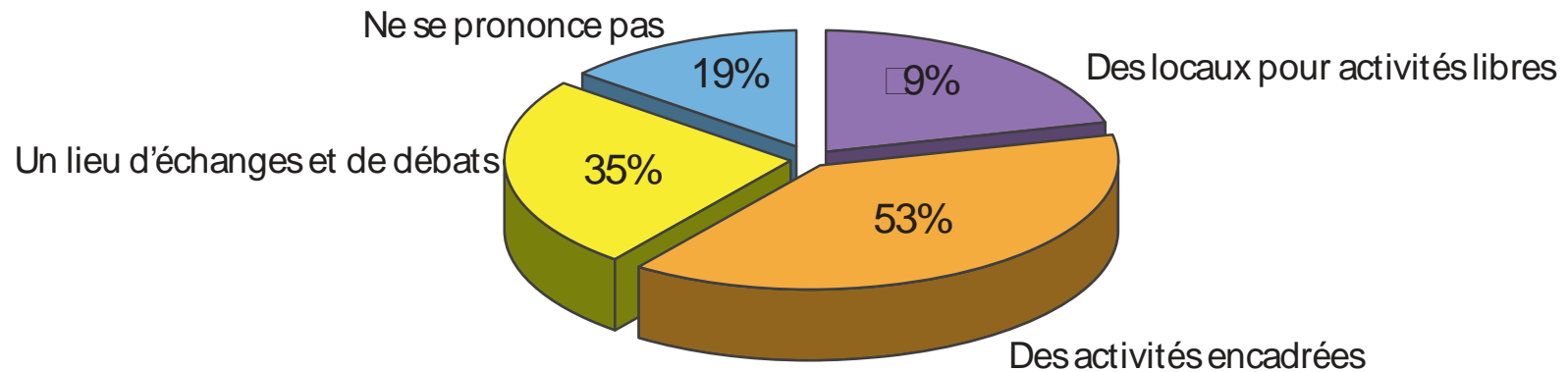


Résultats du questionnaire

Les activités du centre des pratiques amateurs



Une centre artistique avec aussi



Demandes issues des ateliers participatifs

Atelier Ilot des Mariniers

- abaisser la hauteur des immeubles
- un îlot plutôt ouvert avec des immeubles présentant les hauteurs les plus basses rue des marinières
- pour la Petite Pointe, ne pas construire un immeuble de 9 étages mais prévoir un programme plus bas
- une expérimentation de programme coopératif

Atelier Espaces publics

- le maintien en double-sens de la rue des Mariniers
- l'étude d'un schéma de circulation avec la rue des Mariniers et la rue des Arbustes en impasse
- une promenade plantée accueillante et ensoleillée
- s'assurer de la desserte des IGH (accès pompier) et des livraisons des équipements existants

Atelier Equipement pour les pratiques artistiques amateurs

- un espace décloisonné pour favoriser les échanges et les rencontres
- un équipement composé d'un amphithéâtre, d'un espace roulotte et de studios pour héberger les artistes
- un lieu ouvert à des disciplines diversifiées
- un lieu de rencontres et convivial avec la présence d'un bar ou d'une cantine
- un lieu dont les activités peuvent se dérouler hors les murs de l'équipement
- conserver le bâtiment Didot pour l'affecter à l'équipement culturel



Un quartier animé

Attribution d'un marché d'étude de commercialité au cabinet Bérénice le 16 décembre 2009

Les phases de l'étude

29 Janvier 2010

1/ une phase initiale de cadrage et de diagnostic qui permet de procéder à :

- un repérage et une analyse de l'environnement commercial concurrentiel
- une évaluation de la zone de chalandise du commerce sur le site
- une analyse prospective du site en termes de commercialité

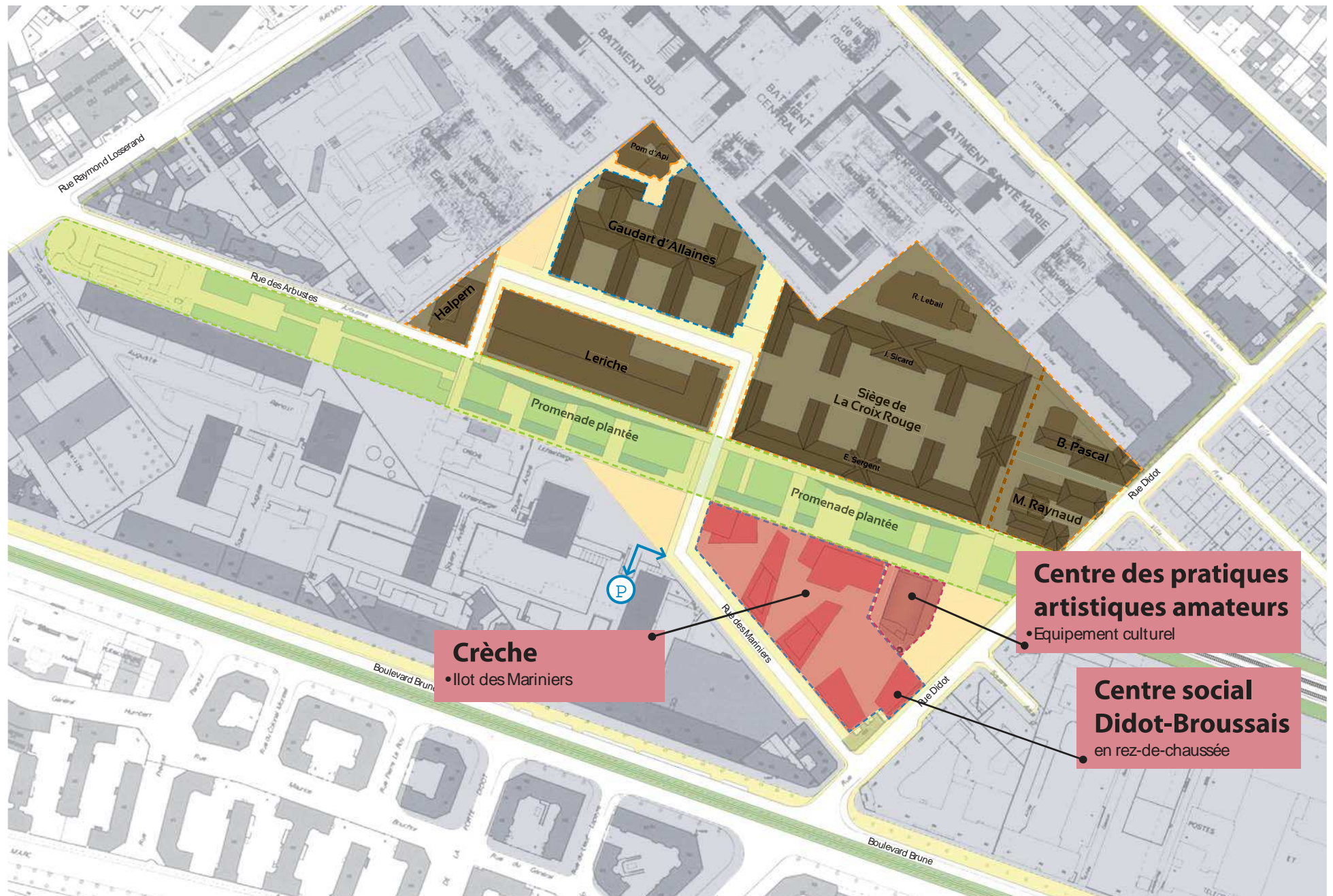
4 Mars 2010

2/ une seconde étape pour formuler des préconisations sous forme de scénarii, précisant :

- le calibrage et le dimensionnement de l'offre à déployer
- les typologies de commerce et services à envisager
- les principes de positionnement des linéaires marchands

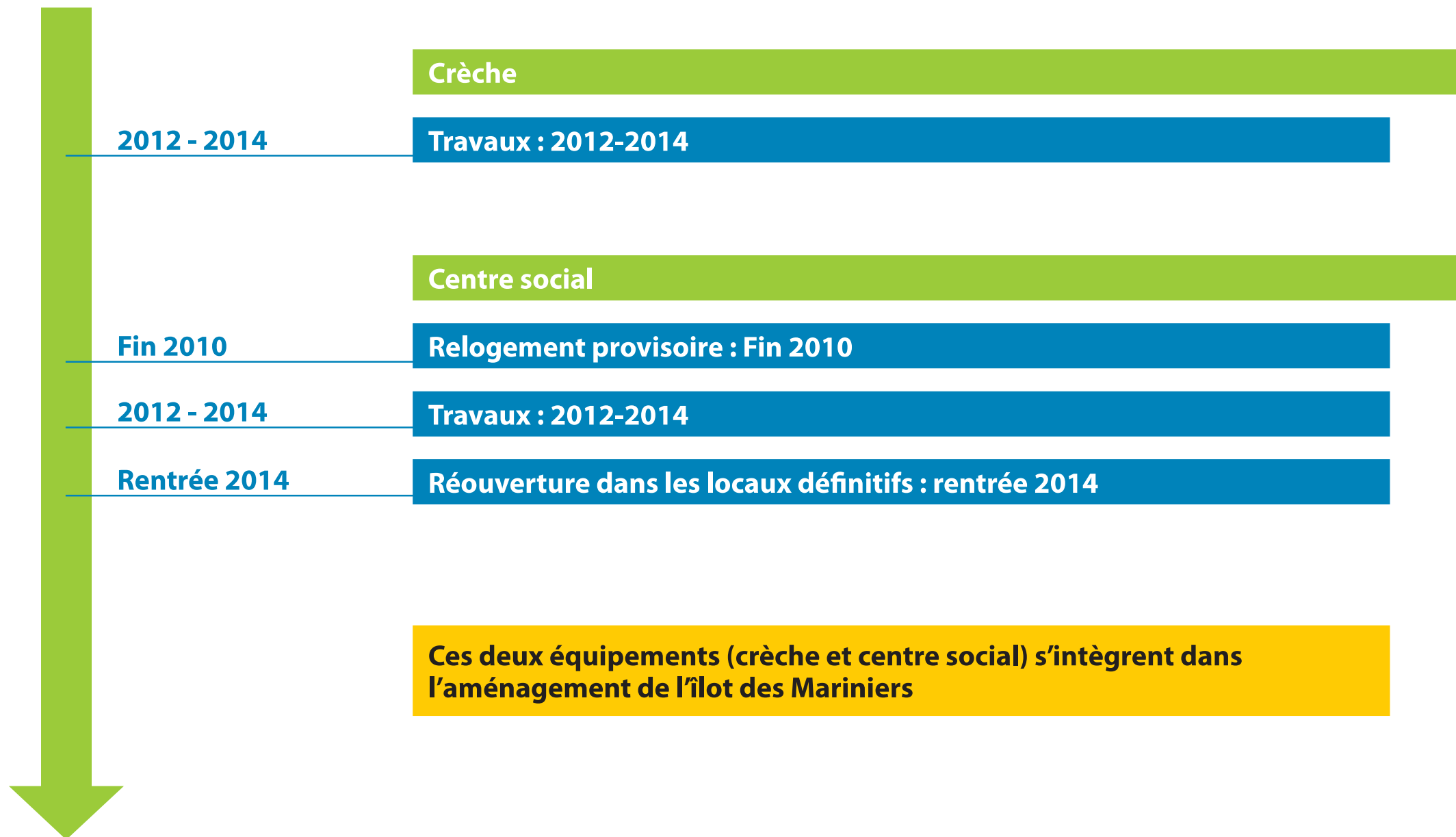
Suite aux échanges avec le Comité de pilotage, le bureau d'étude affinera le scénario retenu pour en préciser les modalités de mise en œuvre et d'accompagnement.

Des équipements publics : une crèche et un centre social



Calendrier prévisionnel des équipements publics

Les grandes étapes



Et aussi le centre des pratiques artistiques amateurs : La Chaufferie

- Un élément du patrimoine et de l'histoire du site, à réhabiliter et à mettre en valeur au coeur du nouveau quartier
- Une reconstruction menée en deux phases dans le respect des caractéristiques singulières du bâtiment (structure, voûte de verre, cheminée, ...)
- Une rénovation menée dans l'esprit du plan climat de Paris (isolation, réseau de chauffage urbain, ...)

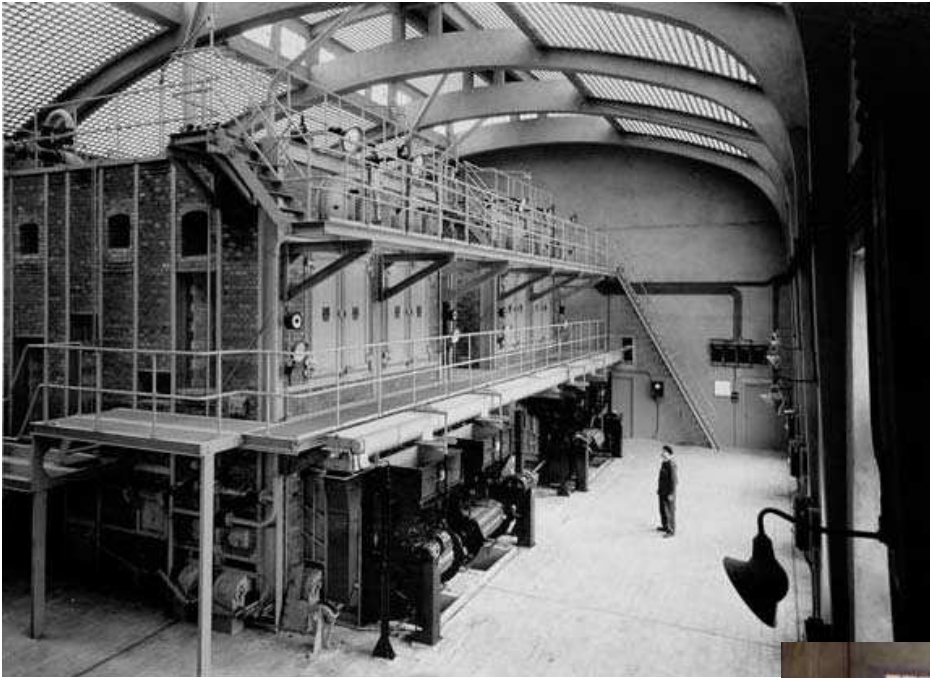


La Halle 1939...



...Aujourd'hui

Et aussi le centre des pratiques artistiques amateurs : La Chaufferie



La Halle 1939...

- Un équipement intégré au quartier et fonctionnant en synergie avec les équipements à proximité
- Un lieu de rencontres entre amateurs et professionnels



...Aujourd'hui

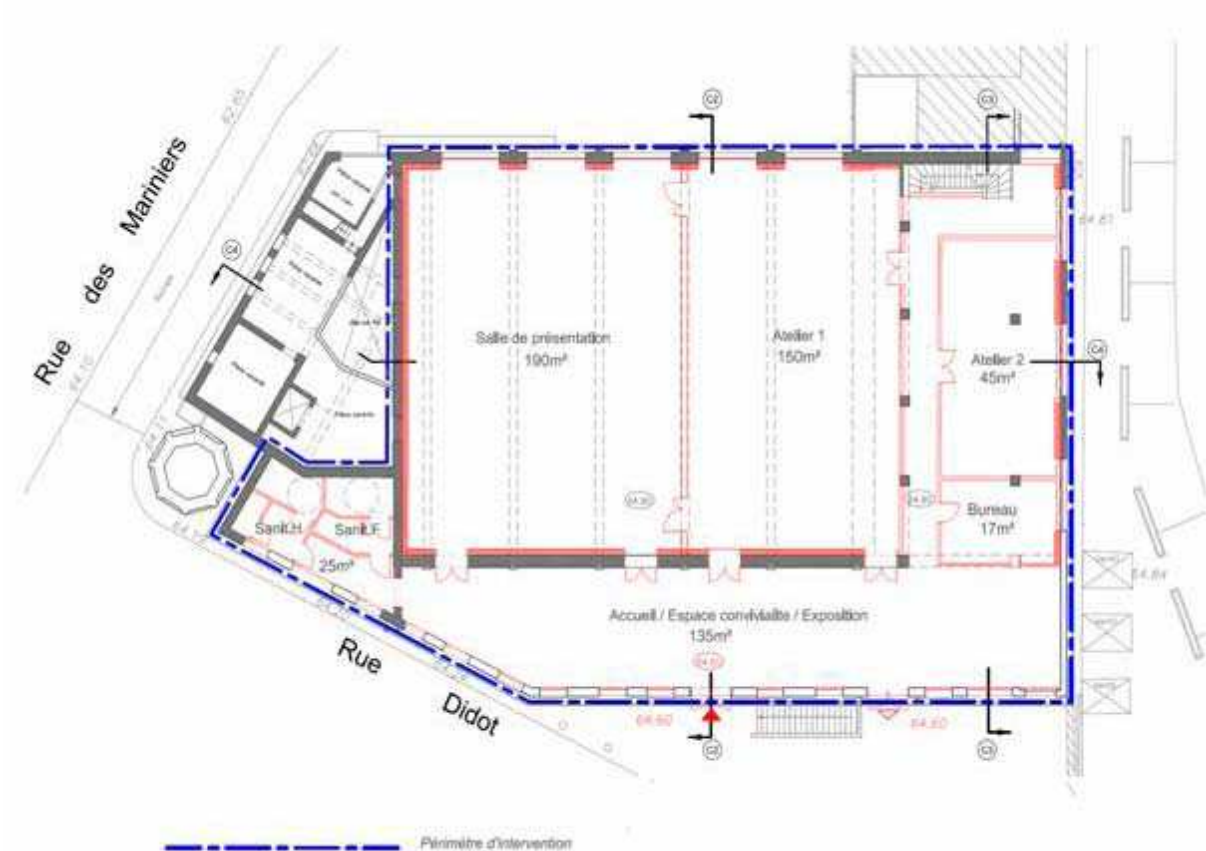
Et aussi le centre des pratiques artistiques amateurs : La Chaufferie

Programme Rez-de-chaussée

Une première phase, dès 2013, permettant la préservation de la construction et l'utilisation partielle des volumes (980 m² SDO) pour accueillir :

- Des ateliers de pratique artistique
- Des lieux d'exposition et de convivialité
- Un espace de travail et de présentation

Des prolongements extérieurs de l'activité sur le parvis créée à l'occasion de l'opération



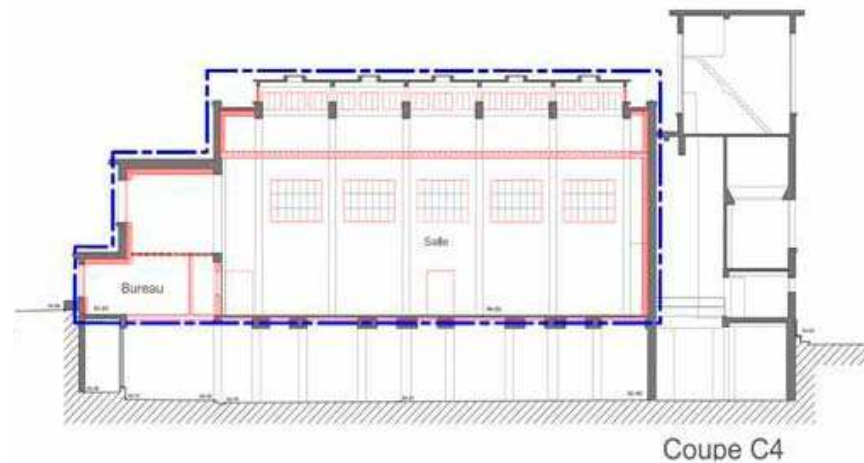
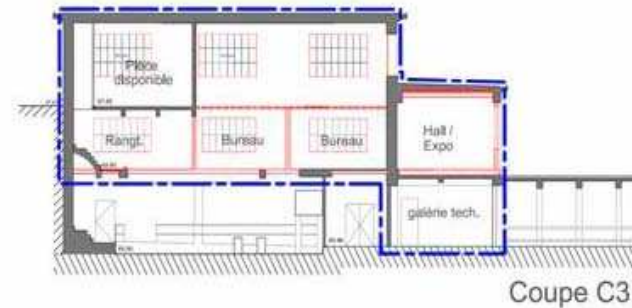
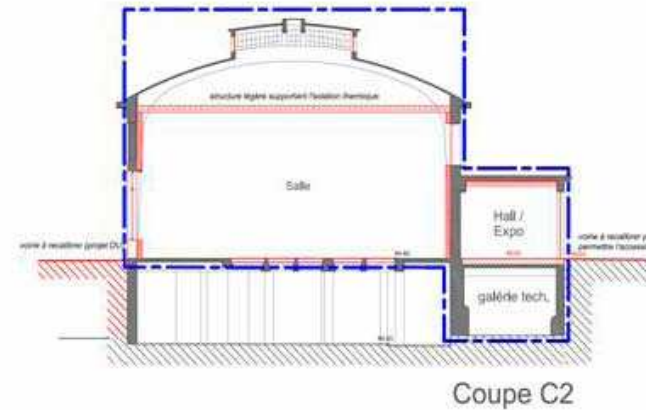
Et aussi le centre des pratiques artistiques amateurs : La Chaufferie

Programme Rez-de-chaussée

Une première phase, dès 2013, permettant la préservation de la construction et l'utilisation partielle des volumes (980 m² SDO) pour accueillir :

- Des ateliers de pratique artistique
- Des lieux d'exposition et de convivialité
- Un espace de travail et de présentation

Des prolongements extérieurs de l'activité sur le parvis créée à l'occasion de l'opération



Calendrier prévisionnel de l'équipement culturel

Les grandes étapes

Novembre 2010

Désignation du maître d'œuvre

Juin 2011

Dépôt du permis de construire

Avril 2012

Début des travaux

Septembre 2013

Fin des travaux



Des nouveaux logements

Un EHPAD dans le bâtiment Gaudart d'Allaines réhabilité...

100 lits
Agence a+ - Samuel Delmas

Livraison : mi-2013



... pour une mixité inter-générationnelle

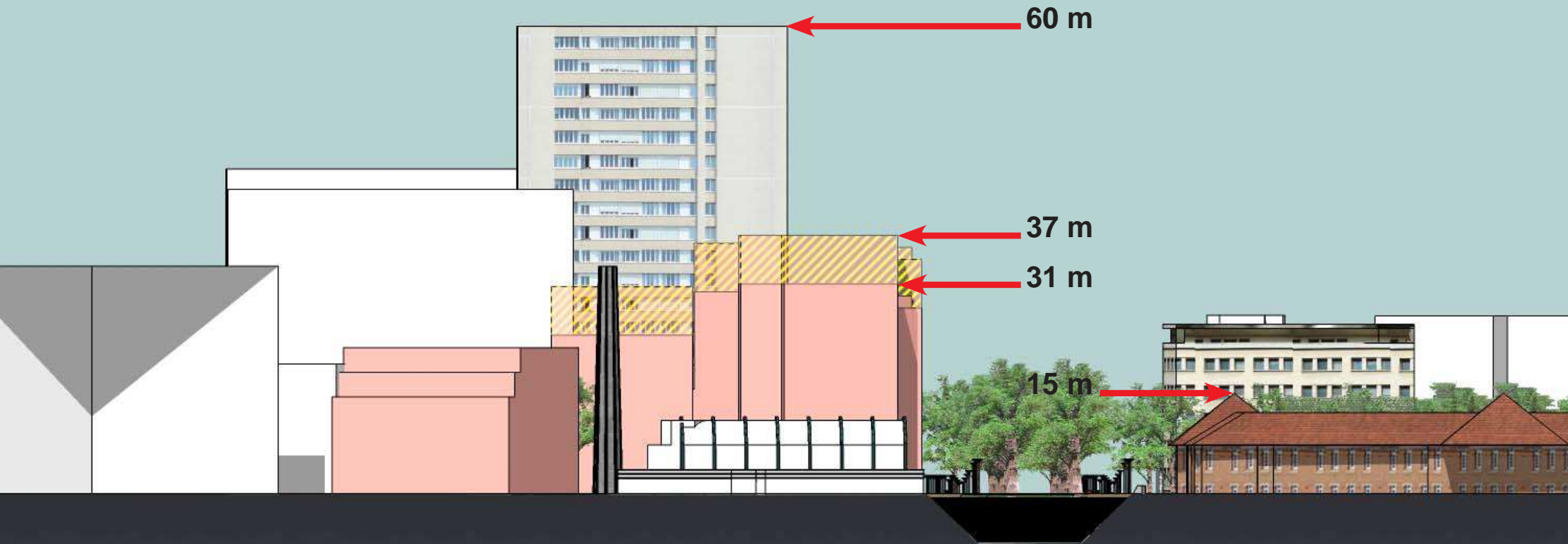
Patio de l'EHPAD / Gaudart d'Allaines



Des logements dans l'îlot des Mariniers

Des immeubles moins hauts

De 37 à 31 mètres
288 nouveaux logements sur l'îlot des Mariniers



Coupe depuis la rue Didot

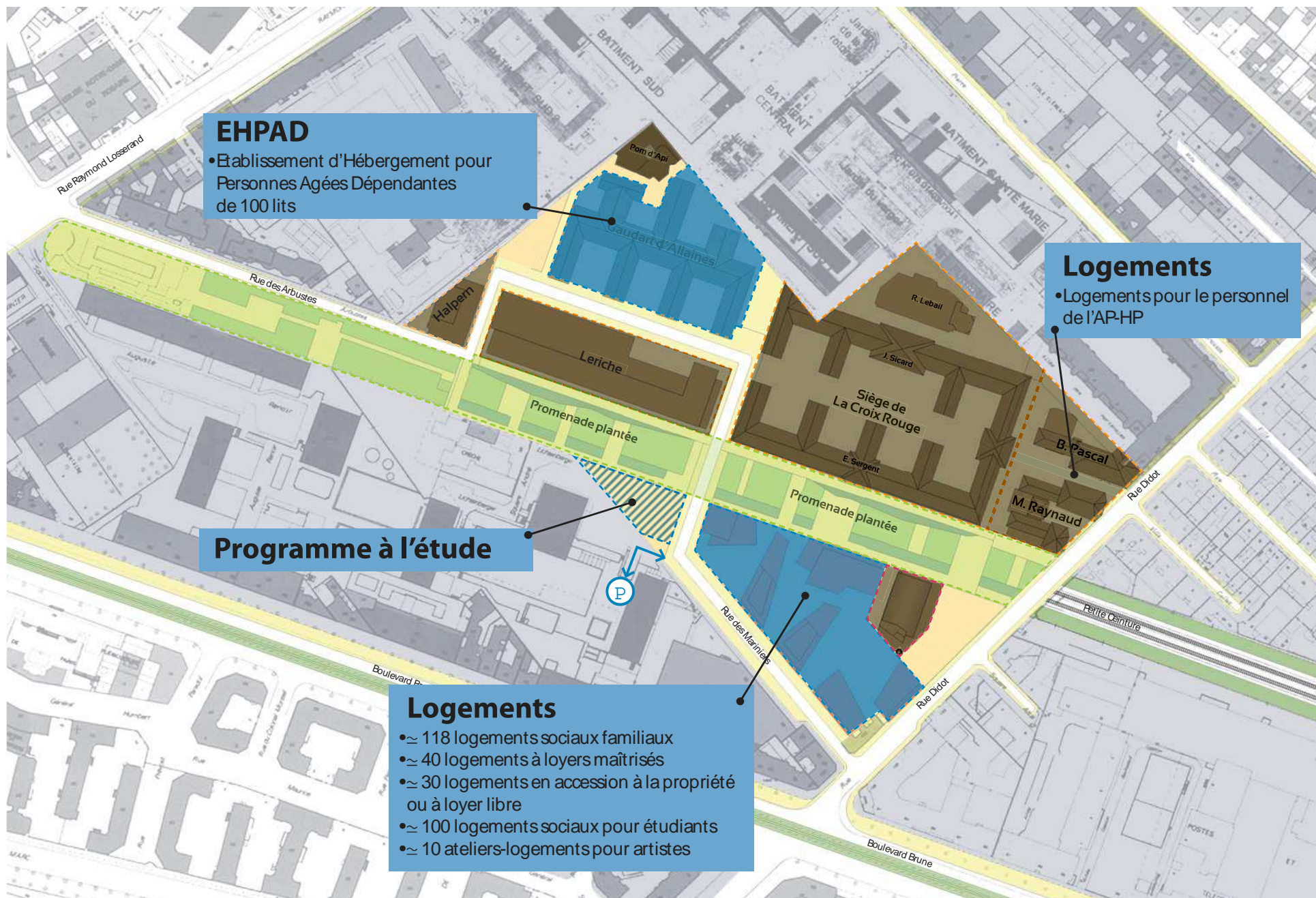
Des projets innovants pour la petite pointe

- Abandon du projet initial d'un immeuble de 9 étages
- Un projet d'habitat coopératif est à l'étude



Habitat coopératif - Fribourg Rieselfeld

Le programme de logements



EHPAD
• Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes de 100 lits

Logements
• Logements pour le personnel de l'AP-HP

Programme à l'étude

Logements
• ≈ 118 logements sociaux familiaux
• ≈ 40 logements à loyers maîtrisés
• ≈ 30 logements en accession à la propriété ou à loyer libre
• ≈ 100 logements sociaux pour étudiants
• ≈ 10 ateliers-logements pour artistes

Un quartier vert et durable

- Une **mixité urbaine, une mixité des fonctions et une mixité sociale** du programme
- Un **îlot ouvert avec jardins** qui participent aux vues et à l'ensoleillement des logements.
- Une volonté d'animer le quartier pour **une meilleure qualité de vie** : équipements publics et commerces
- Un **projet respectant le Plan Climat de Paris** avec un effort sur les consommations énergétiques des bâtiments (bâtiment neuf : 50 kWh/m²/an, bâtiment réhabilité : 80 kWh/m²/an). En comparaison, le parc parisien actuel est à environ 110 kWh/m²/an et avec le recours aux énergies renouvelables
- Une volonté de **végétaliser les espaces publics** par la réalisation d'une promenade plantée, la plantation d'alignement d'arbres, la création de jardins privés et la végétalisation des toitures
- Un projet proposant une **gestion des eaux de pluie**
- Une **étude de biodiversité** du site menée par le service de l'écologie urbaine



Calendrier prévisionnel des logements

Les grandes étapes

EHPAD

Février 2010

Dépôt du permis de construire

Juillet 2010

Délivrance du permis

Février 2011 - Février 2013

Travaux

Mai 2013

Ouverture

Ilot des Mariniers

Février - Août 2010

Concours d'architecture

Septembre 2010

Désignation des architectes

2011

Démolition du bâtiment hospitalier

Octobre 2011

Dépôt du permis de construire

Avril 2012

Délivrance du permis de construire

2012 - 2014

Travaux tranche 1

2014 - 2016

Travaux tranche 2



La desserte du nouveau quartier

Objectifs de la desserte

- 1/ Assurer les besoins de desserte des riverains actuels et à venir (pompiers, livraisons)
- Mettre en place une desserte locale apaisée, réservée aux usagers



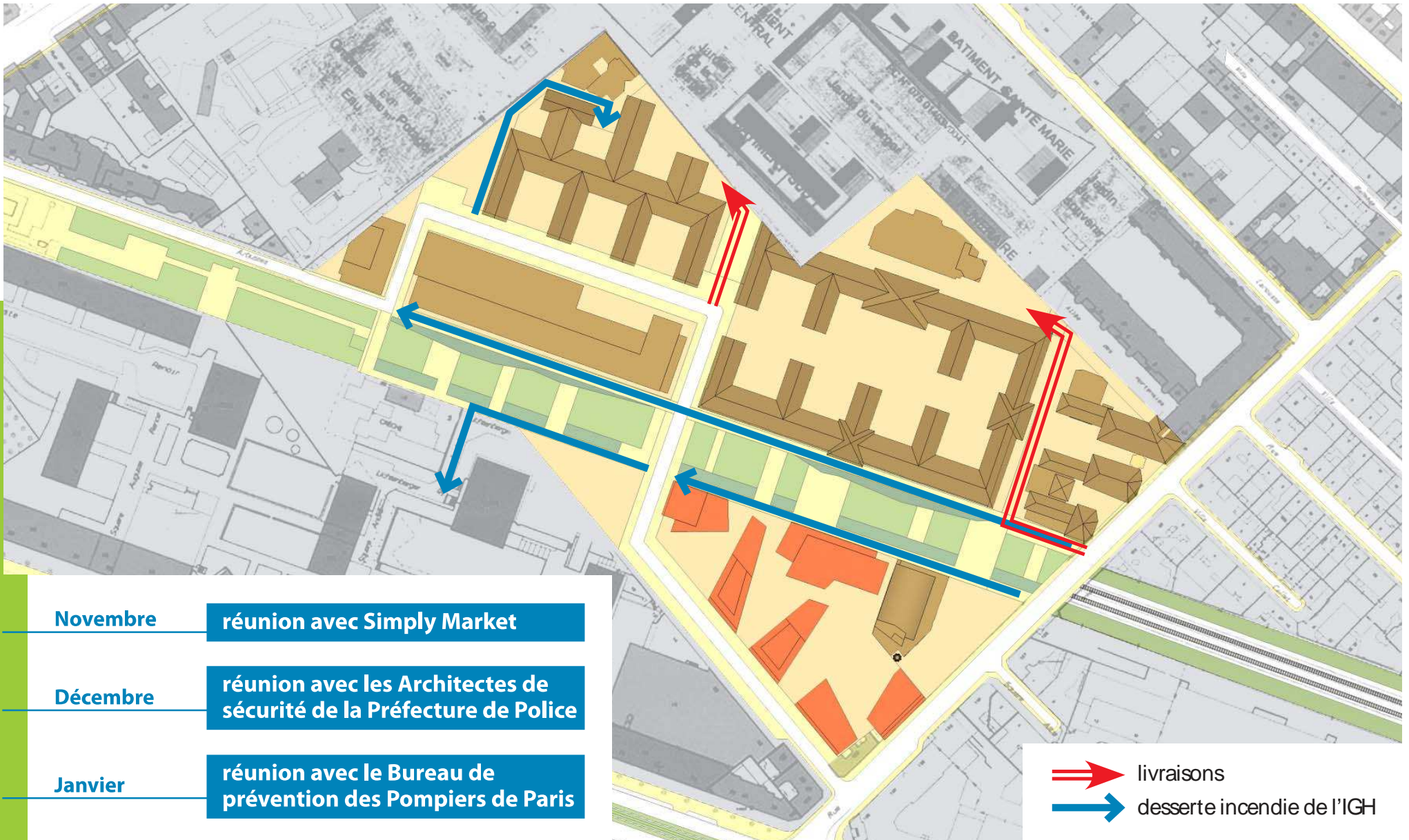
Rue des Mariniers aujourd'hui



Rue des arbustes aujourd'hui

Objectifs de la desserte

1/ Répondre aux contraintes d'accessibilité pompiers et de livraisons



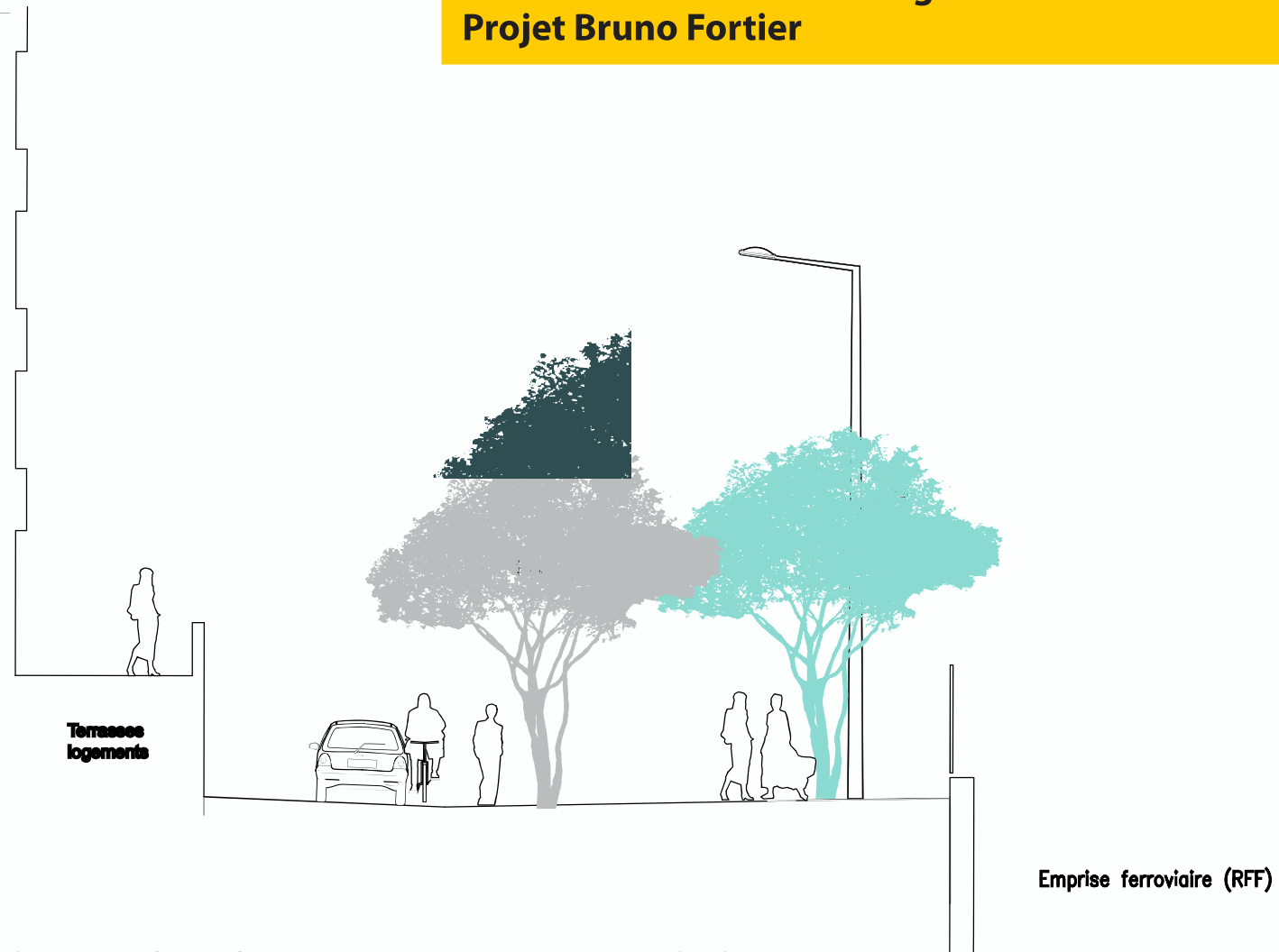
Objectifs de la desserte

2/ Mettre en place une desserte locale apaisée, réservée aux usagers

**Voie riveraine / Zac de Rungis - Paris 13e
Projet Bruno Fortier**



Image de référence



Itinéraire Maréchaux - Boulevard périphérique

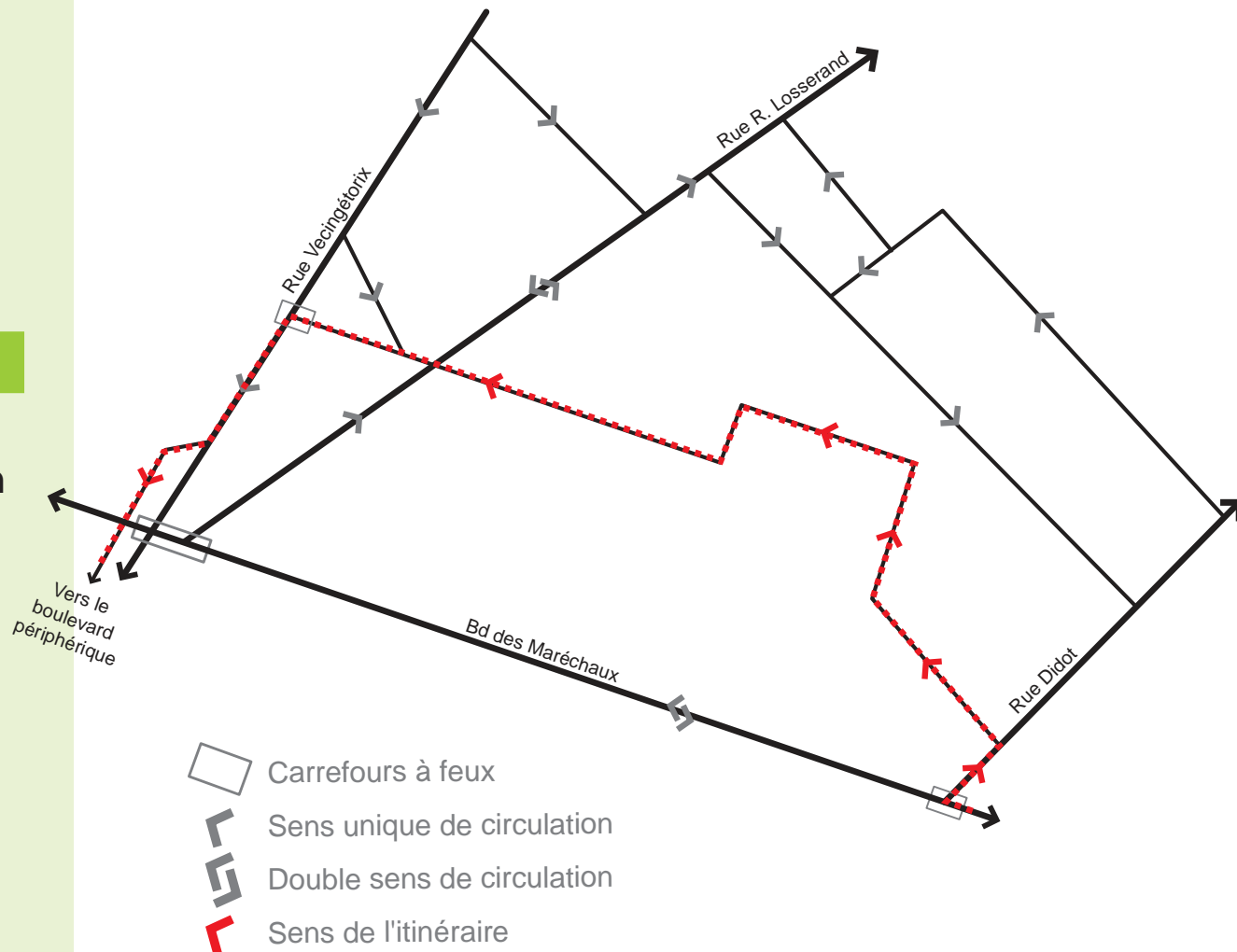
Intérêts éventuels de l'itinéraire

- Éviter les maréchaux en cas de blocage entre la rue Didot et la rue R. Losserand
- Contourner le carrefour avec les rues Vercingétorix et Losserand en priorité tramway
- Un accès facilité au périphérique via le franchissement surélevé sur le boulevard des Maréchaux

Analyse

- Un itinéraire long à travers des voies de gabarit réduit et des vitesses de circulation réduites (30 km/h)
- Pas de gain de temps réel (complexité de l'itinéraire, deux carrefours à feux au lieu d'un seul...)

Etude des itinéraires de circulation «malins»



Itinéraire Maréchaux - Losserand

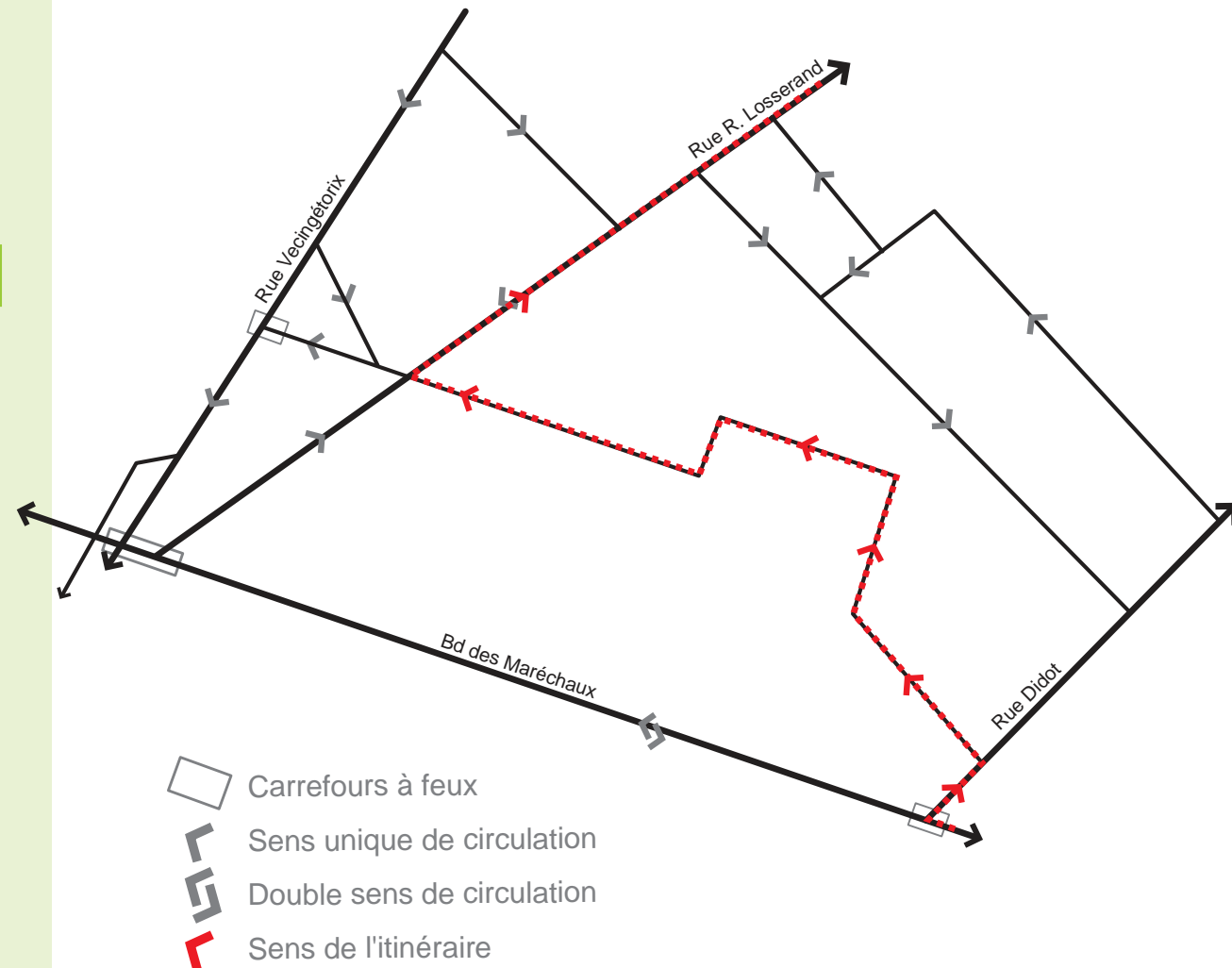
Intérêts éventuels de l'itinéraire

- Éviter les maréchaux en cas de blocage entre Didot et Losserand
- Éviter la rue Didot en cas de blocage
- Contourner le carrefour avec les rues Vercingétorix et Losserand en priorité tramway

Analyse

- Didot et Losserand sont deux pénétrantes équivalentes dans Paris. Il n'est pas certain que la rue Losserand soit uide si la rue Didot est encombrée (pari aléatoire).
- Un itinéraire long à travers des voies de gabarit réduit et des vitesses de circulation réduites (30 km/h)

Etude des itinéraires de circulation «malins»



Itinéraire Vercingétorix - Maréchaux ou Porte de Châtillon

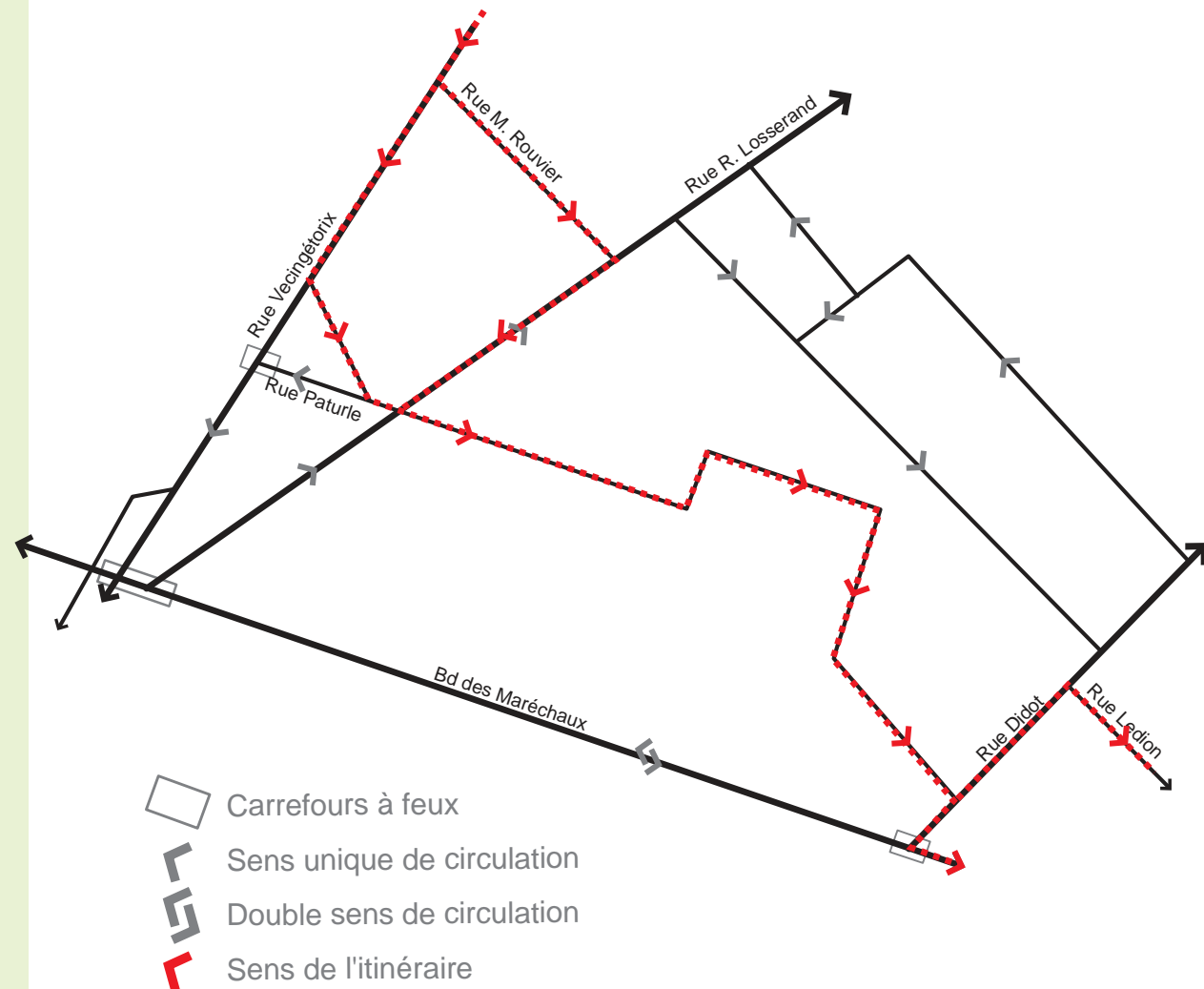
Intérêts éventuels de l'itinéraire

- Éviter les maréchaux en cas de trafic important
- Gain de □ carrefours à feux
- Rejoindre la porte de Châtillon par la rue Ledion afin d'éviter la porte de Vanves.

Analyse

- Un contournement intéressant en cas de blocage sur le carrefour Maréchaux-Vercingétorix
- Un accès à la porte de Châtillon intéressant pour les résidents mais peu attractif pour les véhicules venant de la rue Vercingétorix (complexité, longueur, faible vitesse de circulation)
- Un gabarit de voies et des vitesses limitées à 30 km/h qui allongent le temps de parcours.

Etude des itinéraires de circulation «malins»



Synthèse des 3 itinéraires

Un désenclavement du site

- Les itinéraires traversant assurent le désenclavement des riverains et des équipements.
- En cas de blocage de la rue des Mariniers, un itinéraire Didot-Losserand garantit une sortie alternative du site.

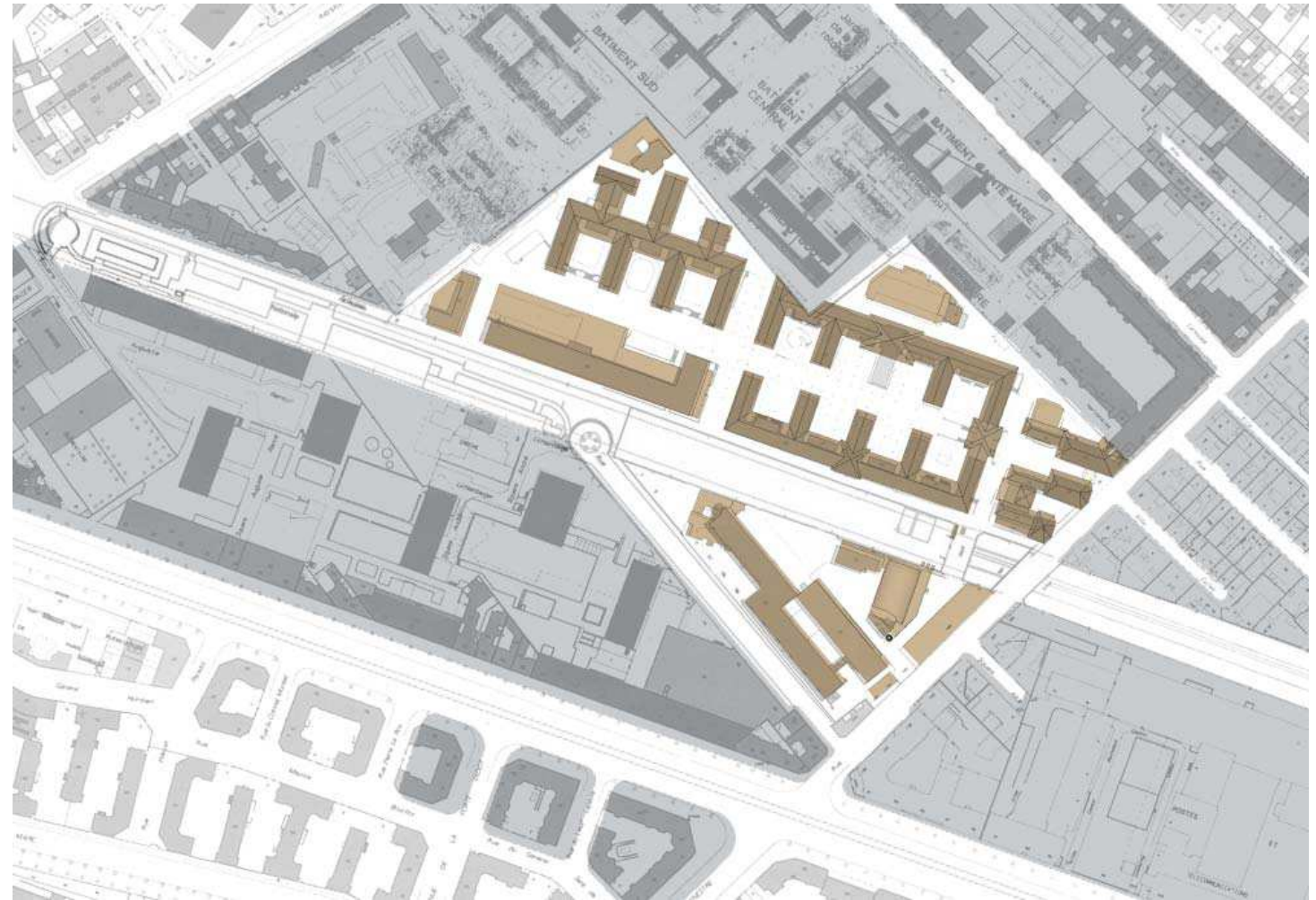
Des itinéraires confidentiels

- Le gabarit étroit des voies limitent les itinéraires malins qui resteront réservés aux personnes connaissant très bien le site.

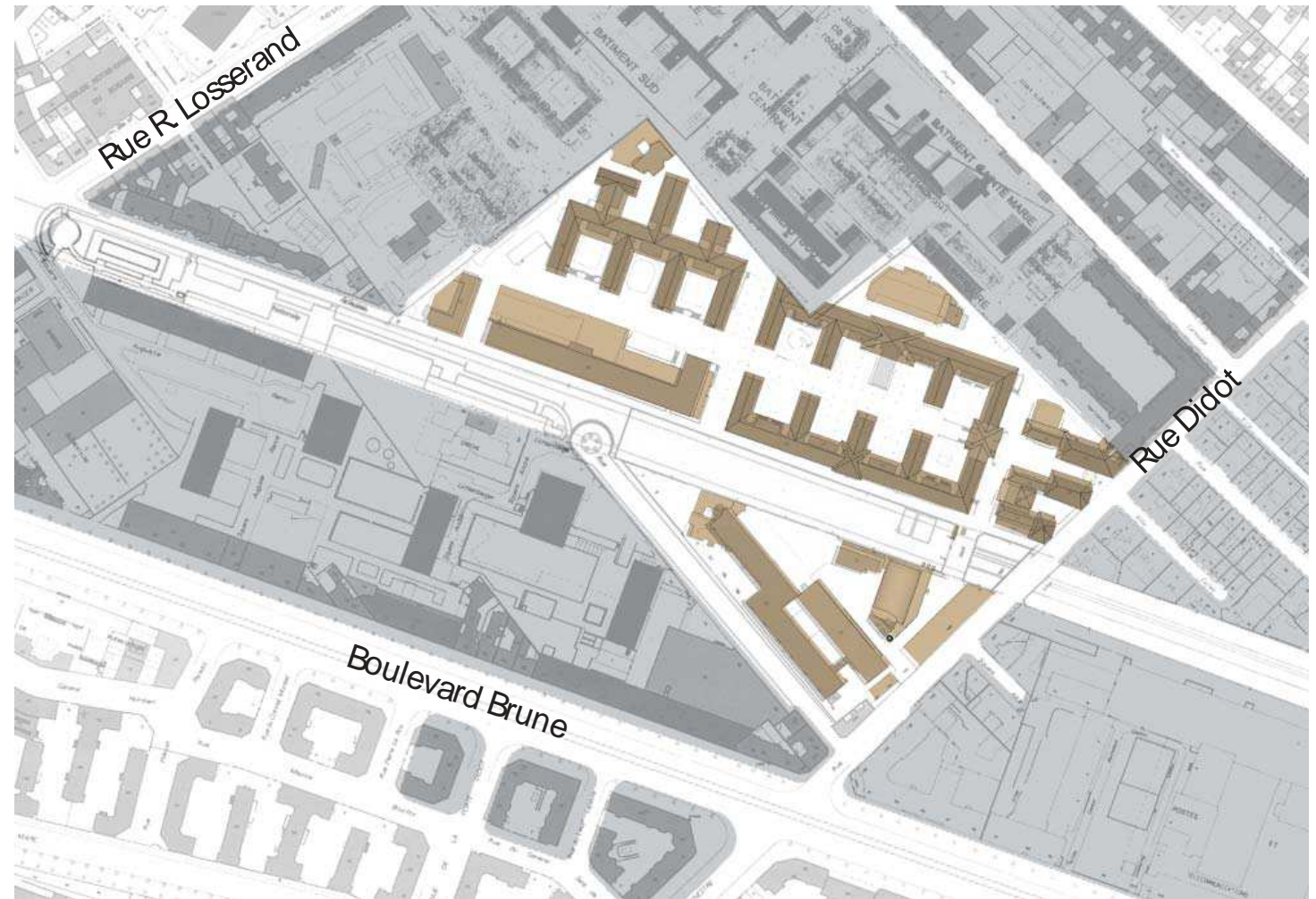


Des itinéraires «malins» peu attractifs sauf dans le sens Losserand-Didot

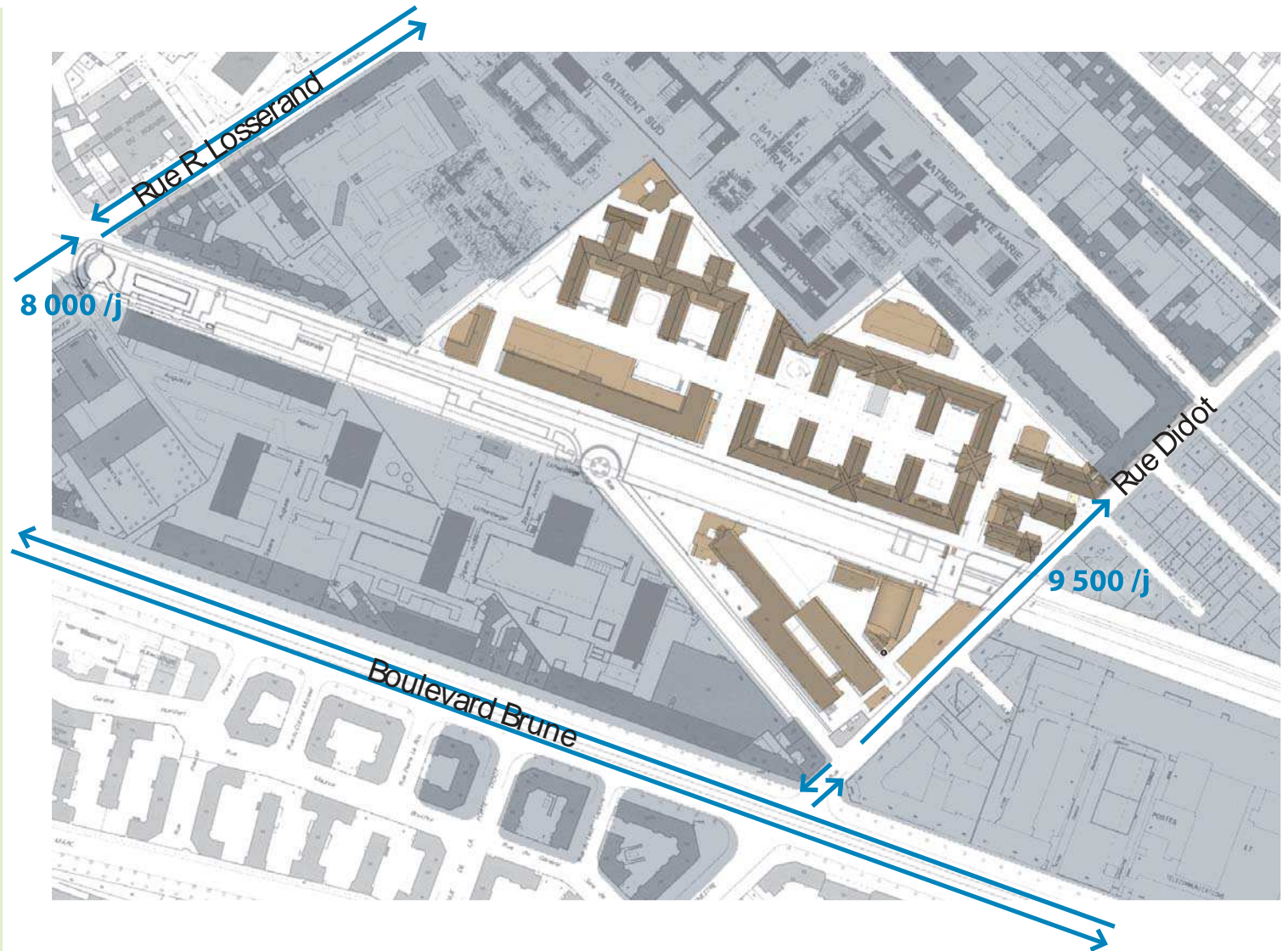
Situation actuelle



Situation actuelle



Situation actuelle



Légende

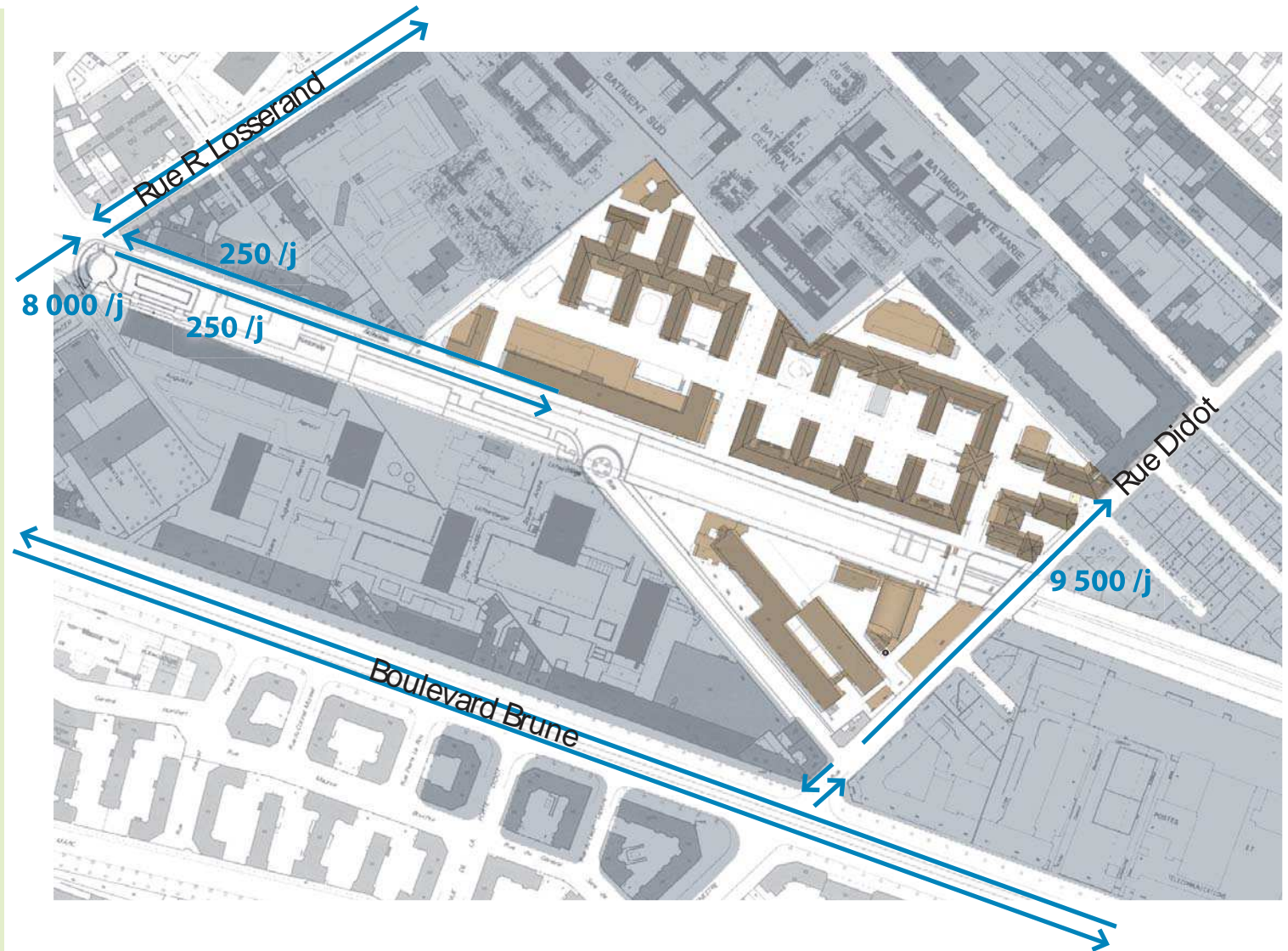
→ Sens de circulation

Situation actuelle

Rue des Arbustes

40 véhicules à l'heure
(en pointe, comptage □005)

>> **500 véhicules / jour**
(comprenant les sorties du parking sur la dalle)



Légende

→ Sens de circulation

Situation actuelle

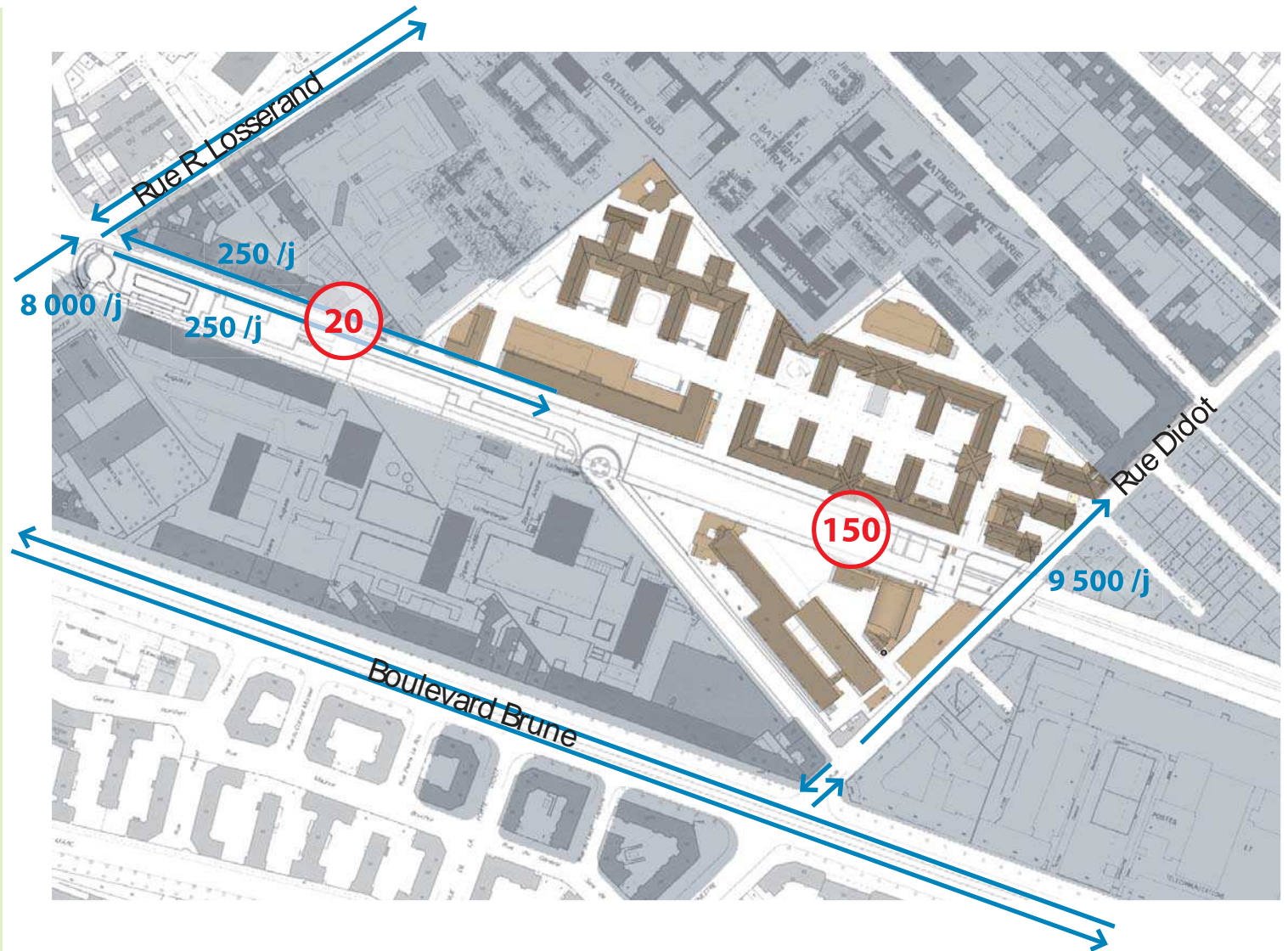
Rue des Arbustes

40 véhicules à l'heure
(en pointe, comptage □005)

>> **500 véhicules / jour**
(comprenant les sorties du parking sur la dalle)

Nota Bene

Actuellement le stationnement est
illicite rue des Arbustes.



Légende



Sens de circulation



Stationnement

Situation actuelle

Rue des Arbustes

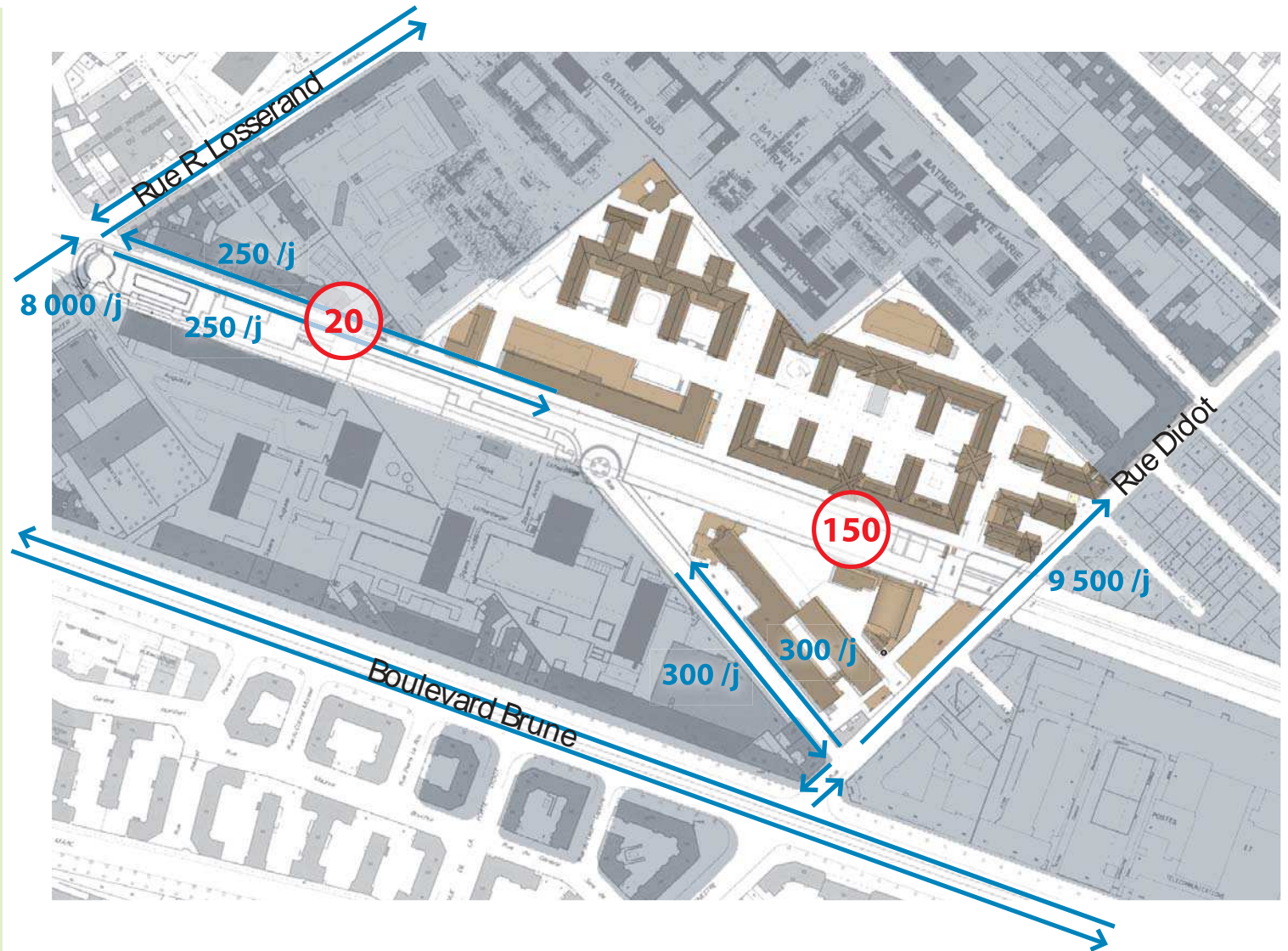
40 véhicules à l'heure
(en pointe, comptage □005)
>> **500 véhicules / jour**
(comprenant les sorties du parking sur la dalle)

Rue des Mariniers

60 véhicules à l'heure
(en pointe, comptage □010)
>> **600 véhicules / jour**

Nota Bene

Actuellement le stationnement est
illicite rue des Arbustes.



Légende

- Sens de circulation
- 20 Stationnement

Situation actuelle

Rue des Arbustes

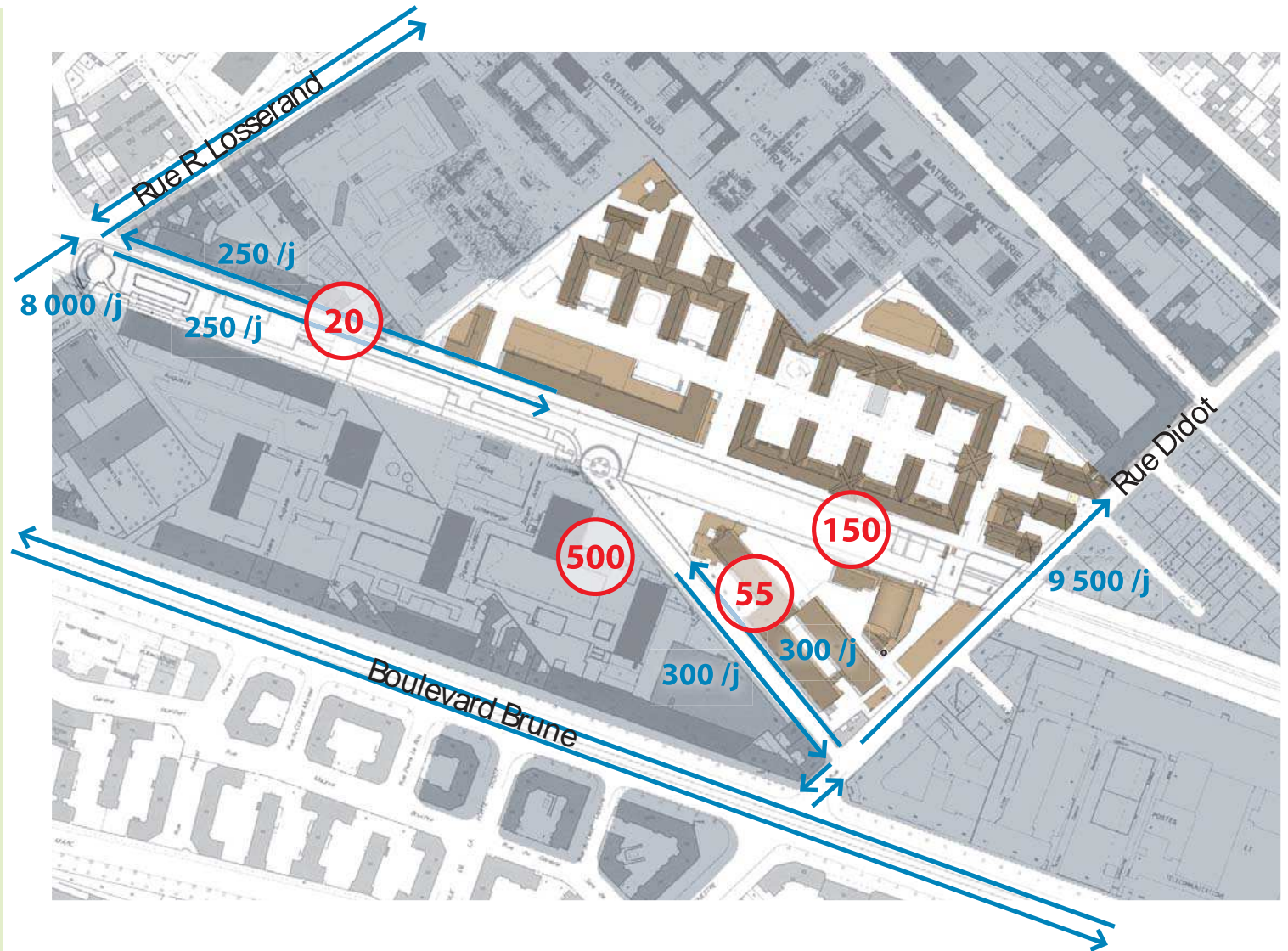
40 véhicules à l'heure
(en pointe, comptage □005)
>> **500 véhicules / jour**
(comprenant les sorties du parking sur la dalle)

Rue des Mariniers



60 véhicules à l'heure
(en pointe, comptage □010)
>> **600 véhicules / jour**

Nota Bene

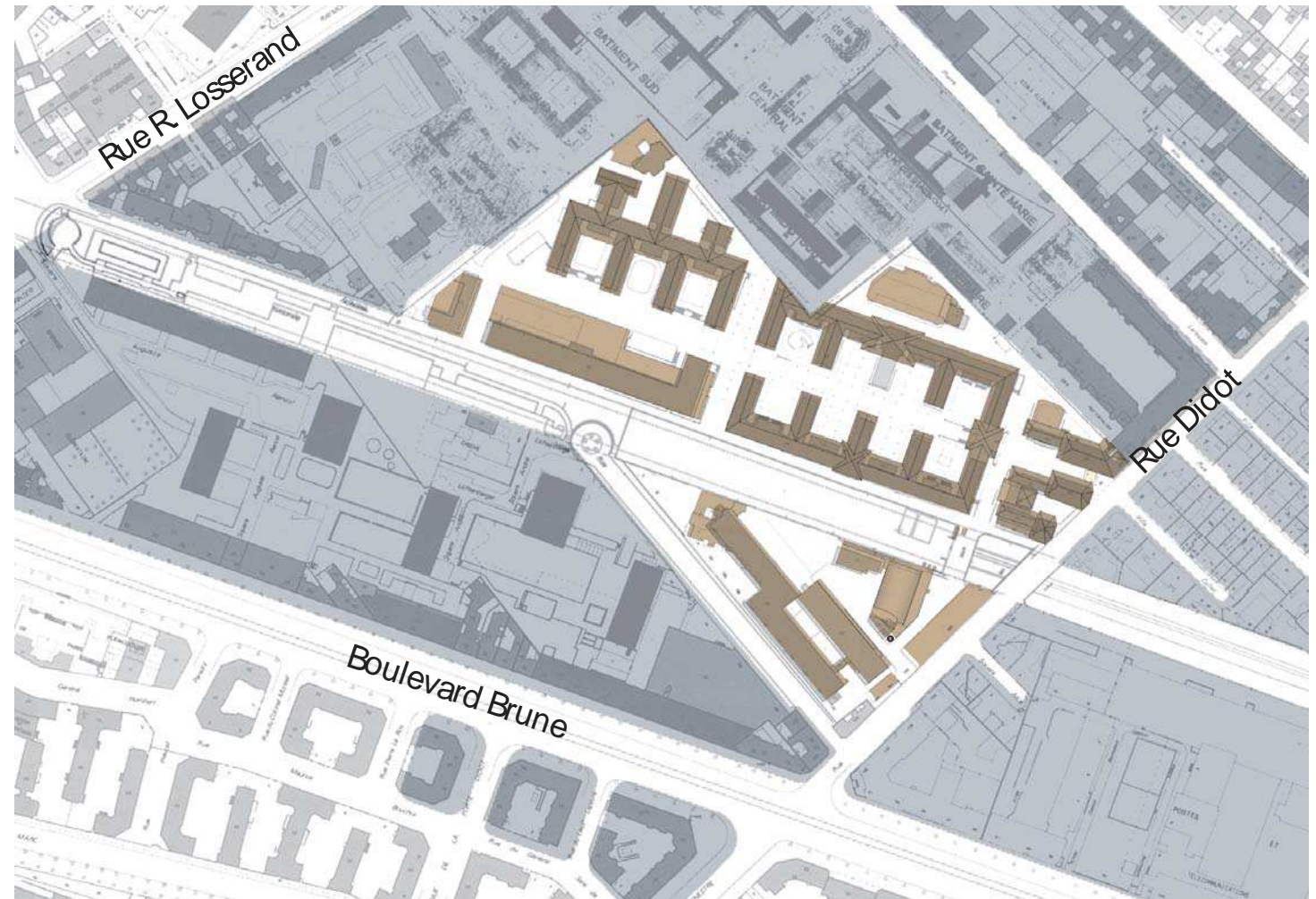
Actuellement le stationnement est
illicite rue des Arbustes.



Légende

-  Sens de circulation
-  Stationnement

Situation actuelle



Légende

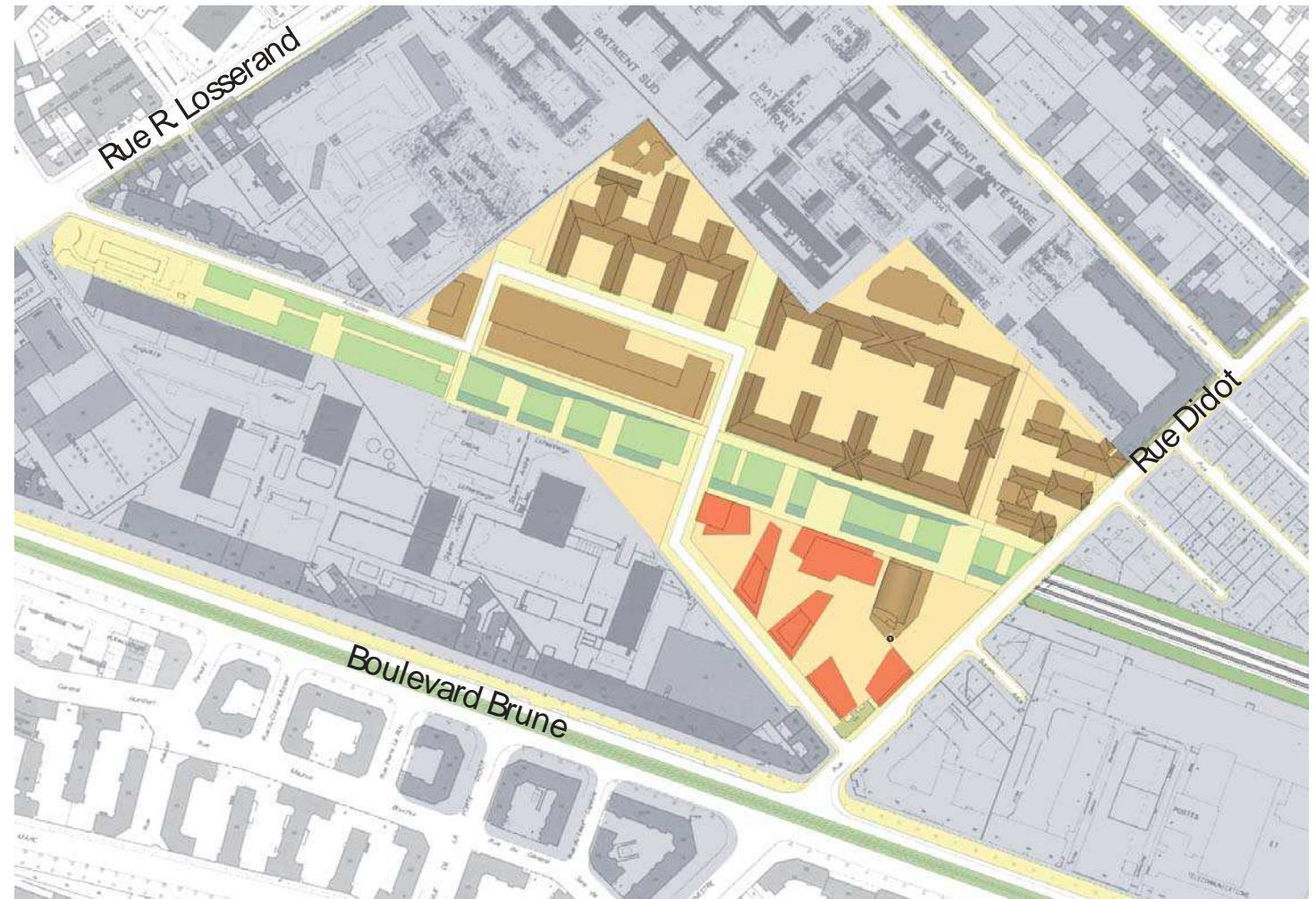


Sens de circulation



Stationnement

Situation projetée : Itinéraire Didot - Losserand



Légende

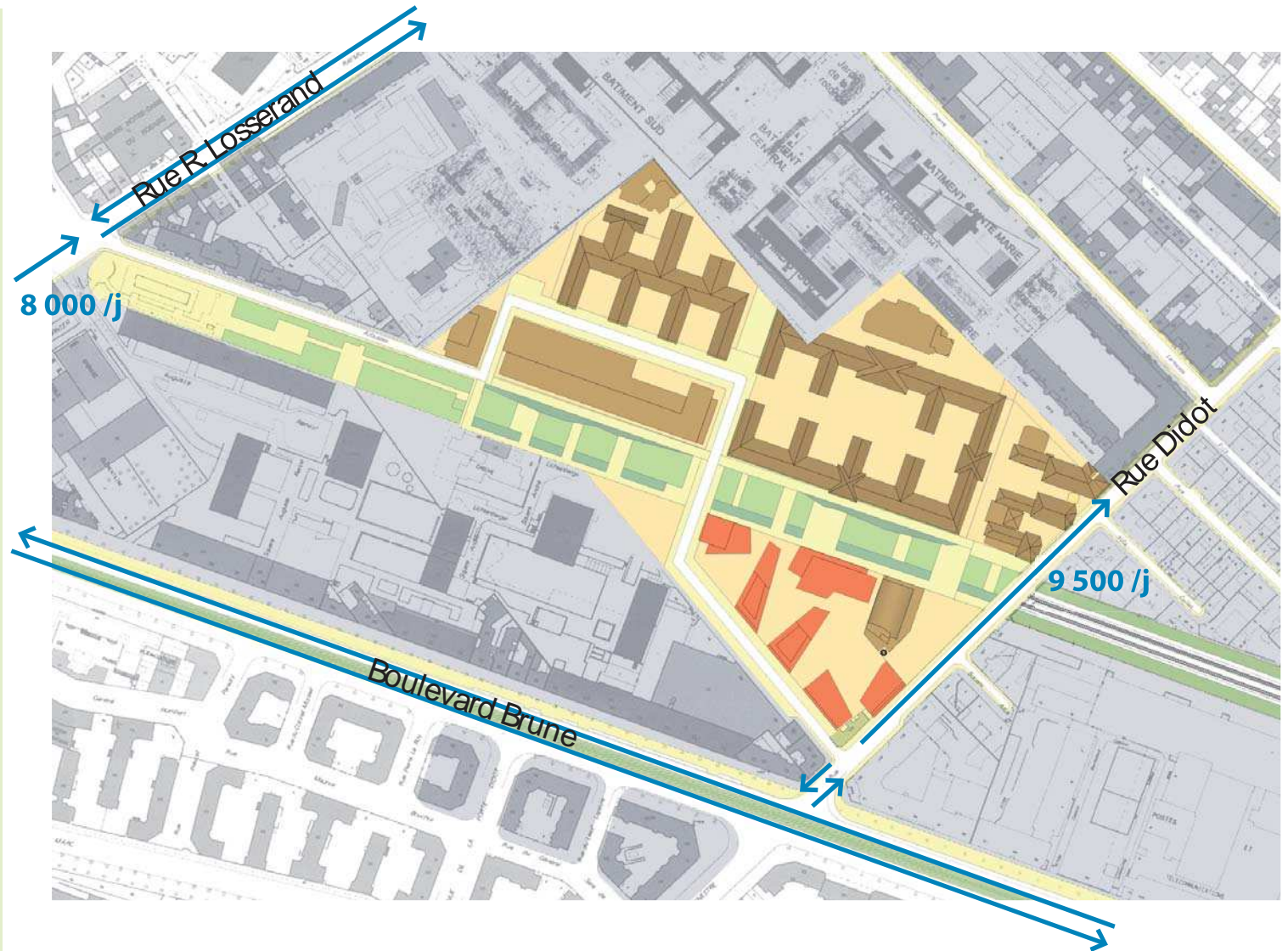


Sens de circulation



Stationnement

Situation projetée : Itinéraire Didot - Losserand



Légende



Sens de circulation

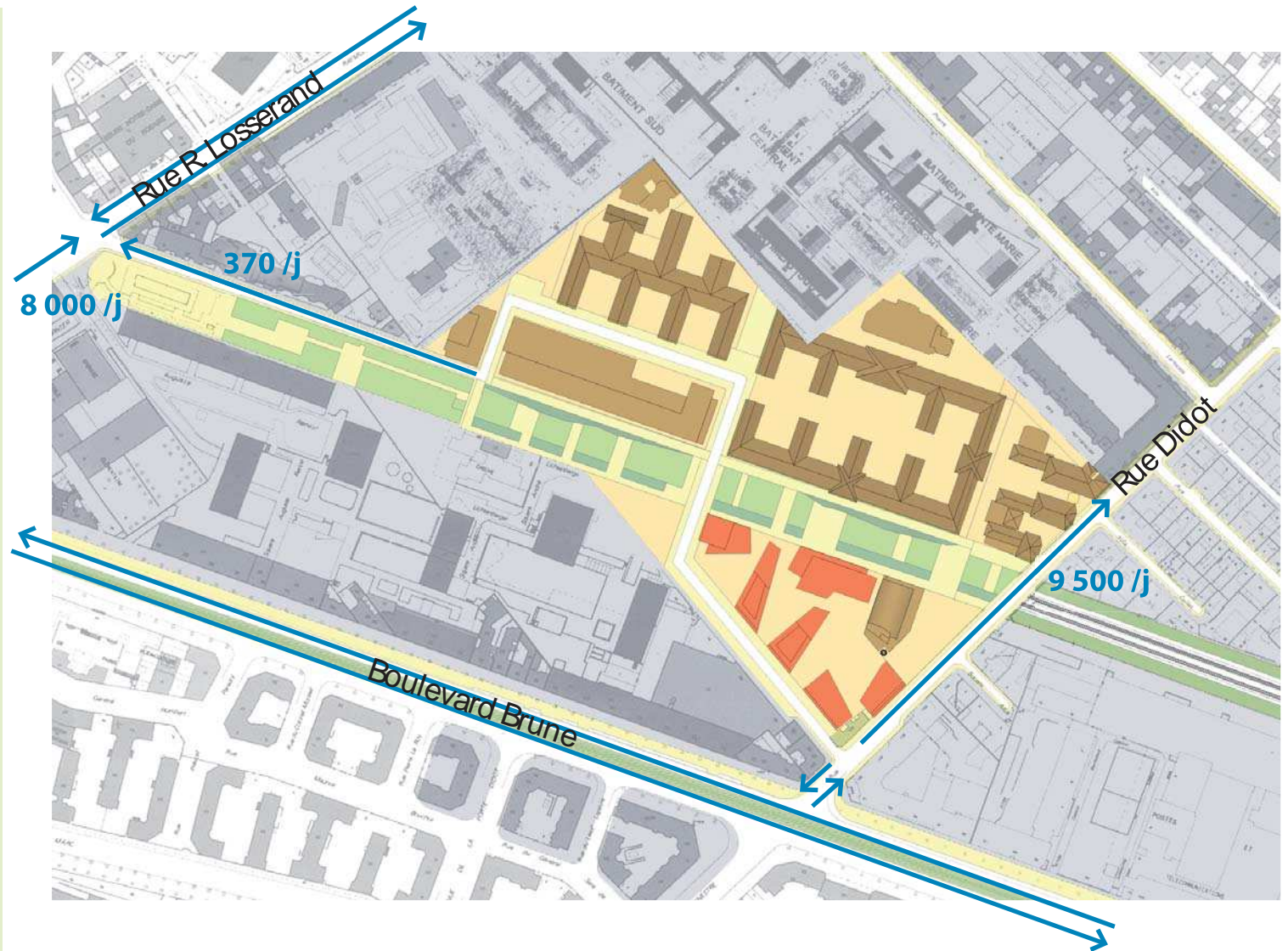


Stationnement

Situation projetée : Itinéraire Didot - Losserand

Rue des Arbustes

- 100 v/j
(suppression du parking dalle)
 - 000 v/j
(mise à sens unique)
 - + 150 v/j
(raccordement Mariniers)
 - + 0 v/j
(moitié du stationnement créé îlot Mariniers)
- >> **370 véhicules / jour**



Légende



Sens de circulation



Stationnement

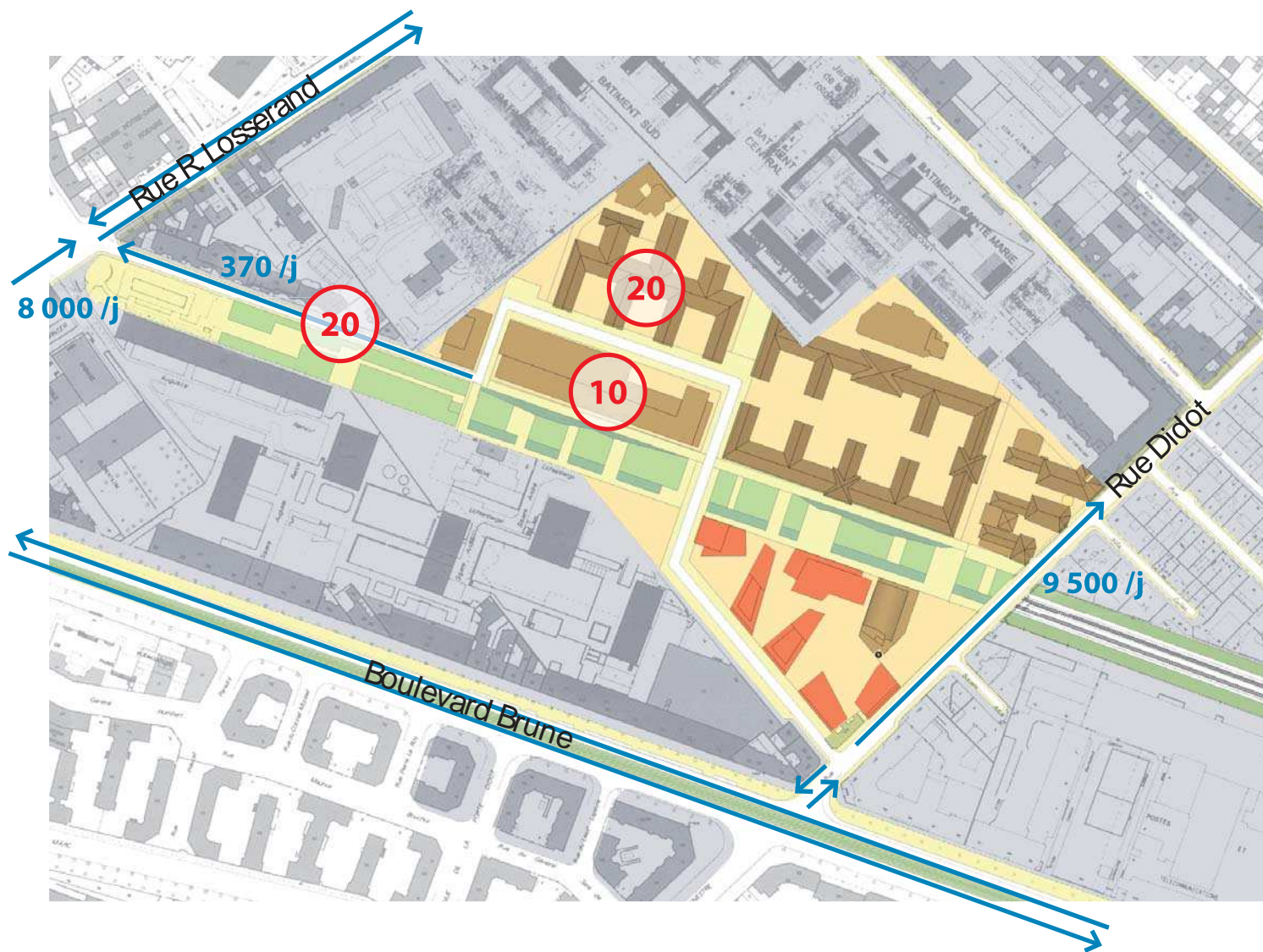
Situation projetée : Itinéraire Didot - Losserand

Rue des Arbustes

- 100 v/j
(suppression du parking dalle)
 - 000 v/j
(mise à sens unique)
 - + 150 v/j
(raccordement Mariniers)
 - + 0 v/j
(moitié du stationnement créé îlot Mariniers)
- >> **370 véhicules / jour**

Nota Bene

Dans cette configuration on peut créer une vingtaine de places rue des Arbustes.



Légende



Sens de circulation



Stationnement

Situation projetée : Itinéraire Didot - Losserand

Rue des Arbustes

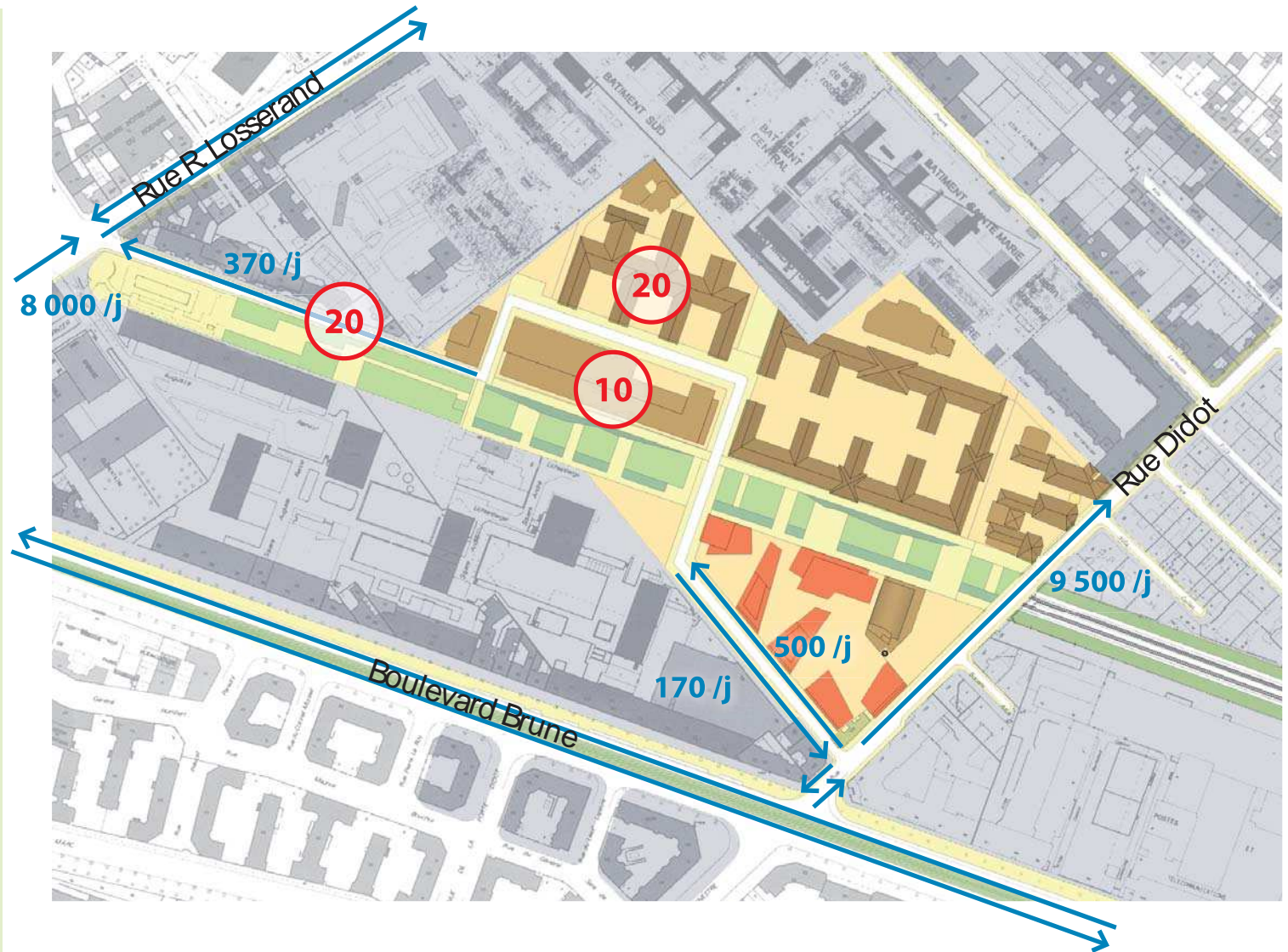
- 100 v/j
(suppression du parking dalle)
 - 100 v/j
(mise à sens unique)
 - + 150 v/j
(raccordement Mariniers)
 - + 10 v/j
(moitié du stationnement créé îlot Mariniers)
- >> **370 véhicules / jour**

Rue des Mariniers

- + 100 v/j
(Arbustes à sens unique)
 - 150 v/j
(raccordement Mariniers)
 - + 10 v/j
(moitié du stationnement créé îlot Mariniers)
- >> **670 véhicules / jour**

Nota Bene

Dans cette configuration on peut créer une vingtaine de places rue des Arbustes.



Légende



Sens de circulation



Stationnement

Situation projetée : Itinéraire Didot - Losserand

Rue des Arbustes

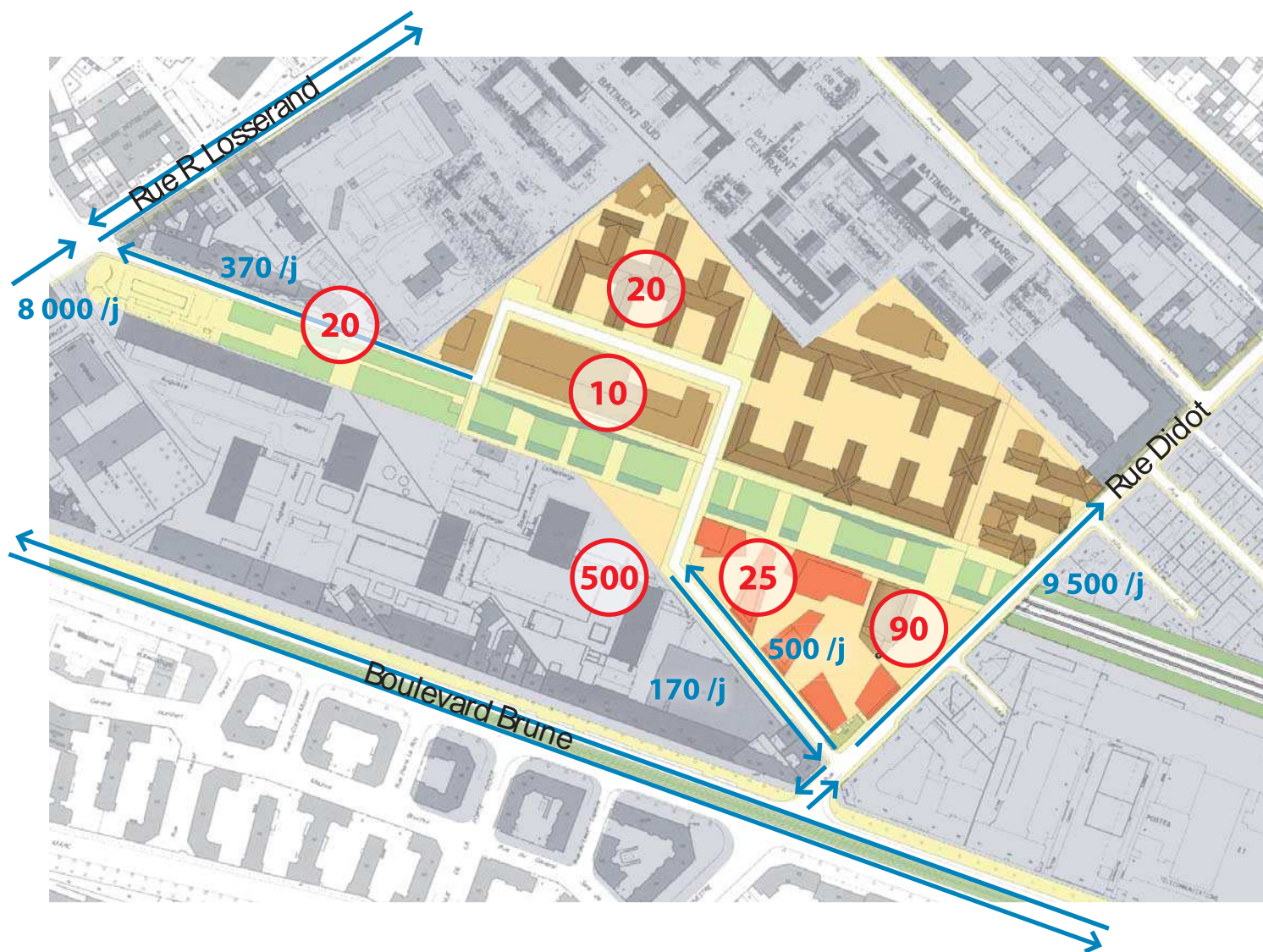
- 100 v/j
(suppression du parking dalle)
 - 100 v/j
(mise à sens unique)
 - + 150 v/j
(raccordement Mariniers)
 - + 10 v/j
(moitié du stationnement créé îlot Mariniers)
- >> **370 véhicules / jour**

Rue des Mariniers

- + 100 v/j
(Arbustes à sens unique)
 - 150 v/j
(raccordement Mariniers)
 - + 10 v/j
(moitié du stationnement créé îlot Mariniers)
- >> **670 véhicules / jour**

Nota Bene

Dans cette configuration on peut créer une vingtaine de places rue des Arbustes.



Légende

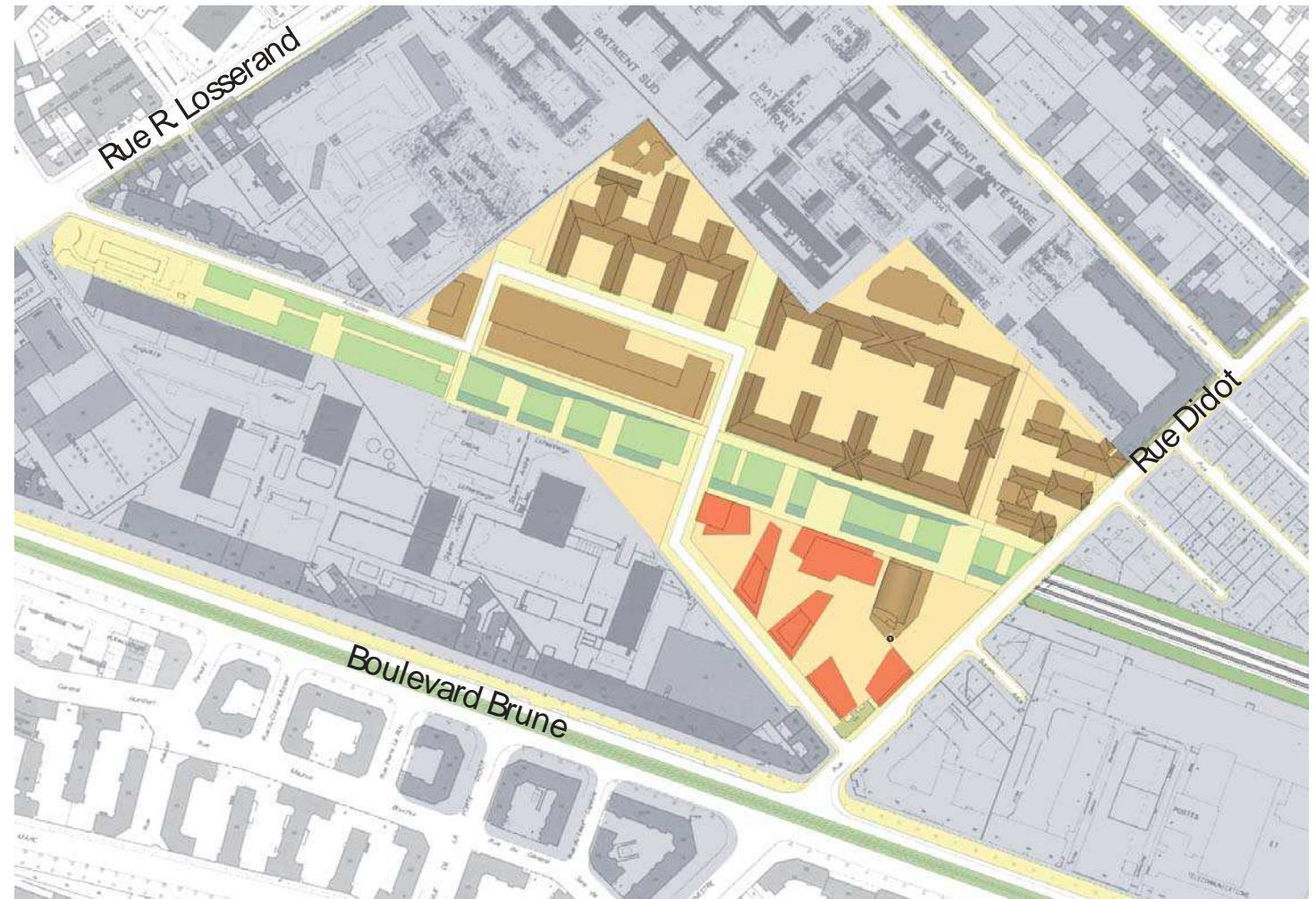


Sens de circulation



Stationnement

Situation projetée : Itinéraire Didot - Losserand



Légende

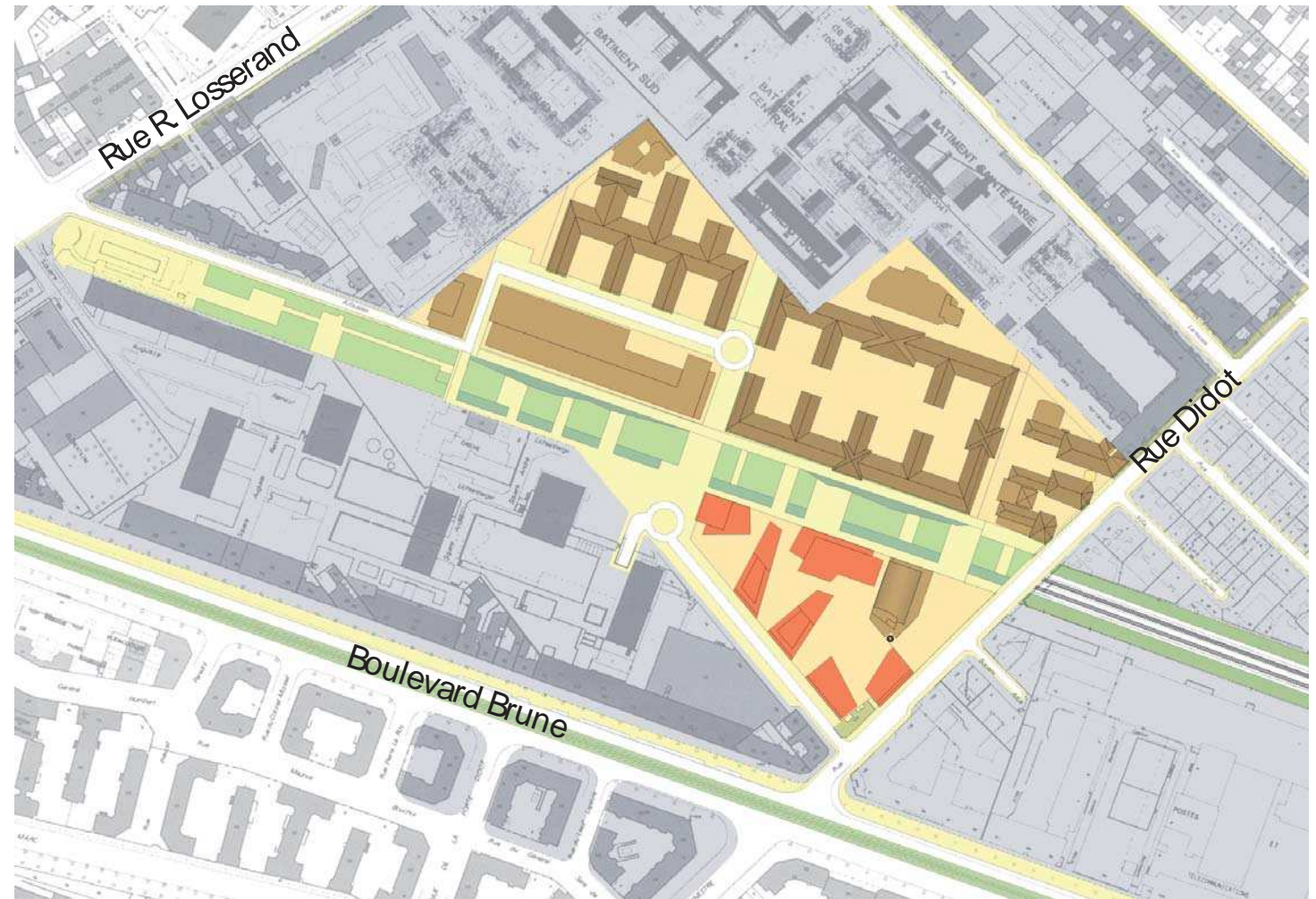


Sens de circulation



Stationnement

Situation projetée : Itinéraire Losserand - Didot



Légende

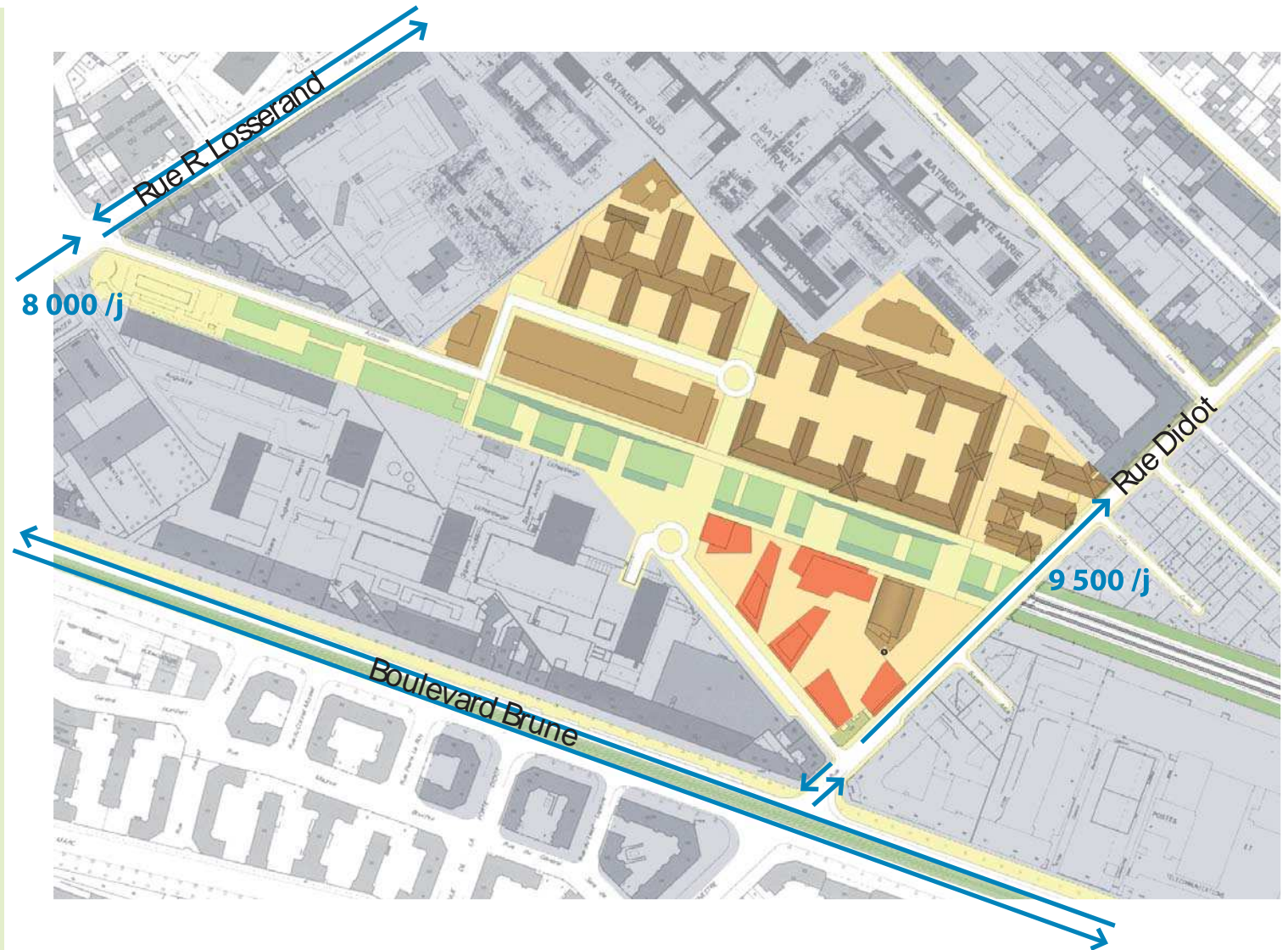


Sens de circulation



Stationnement

Situation projetée : Itinéraire Losserand - Didot



Légende



Sens de circulation

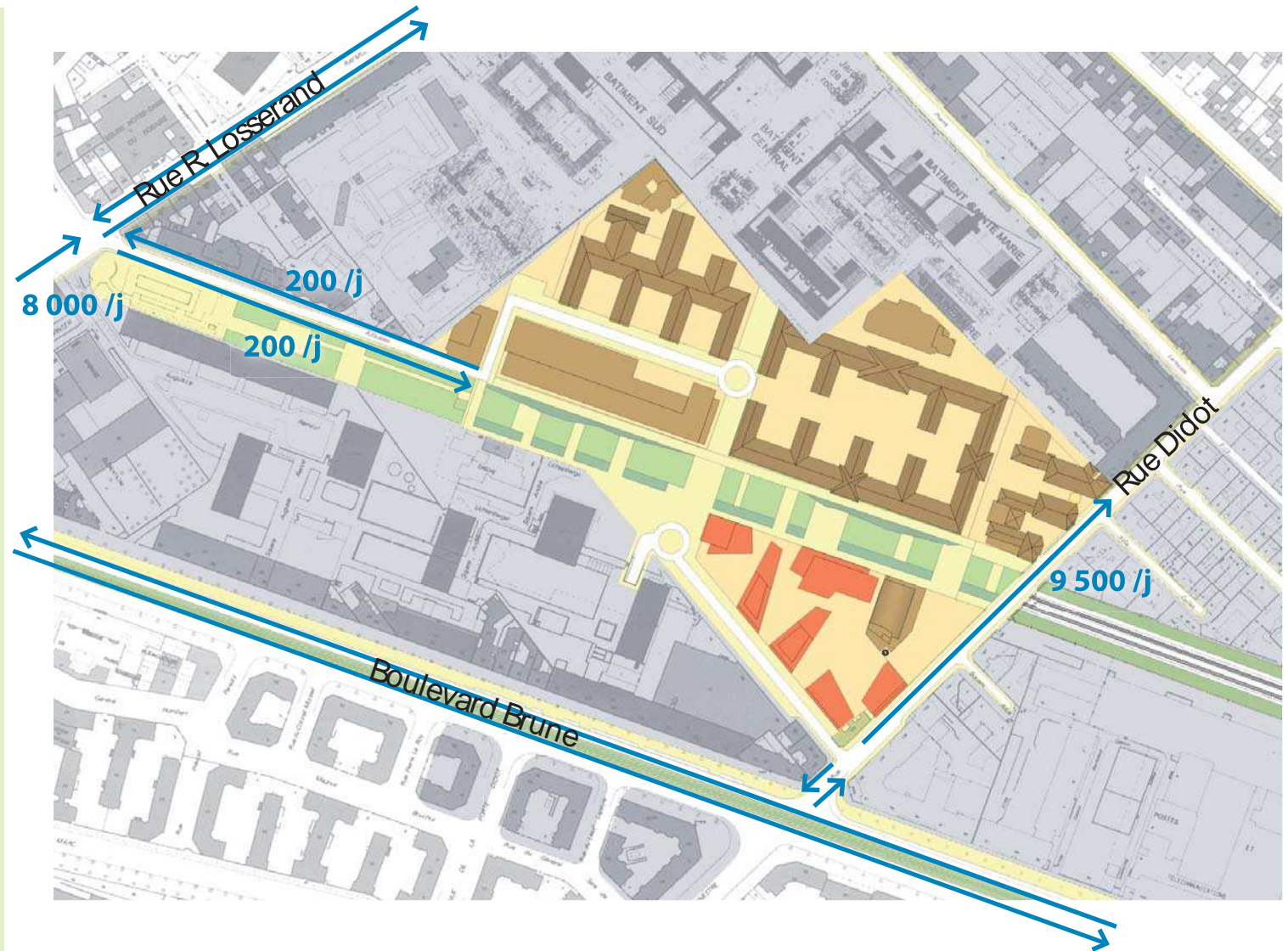


Stationnement

Situation projetée : Itinéraire Losserand - Didot

Rue des Arbustes

- 100 v/j
(suppression du parking dalle)
- >> 400 véhicules / jour



Légende



Sens de circulation



Stationnement

Situation projetée : Itinéraire Losserand - Didot

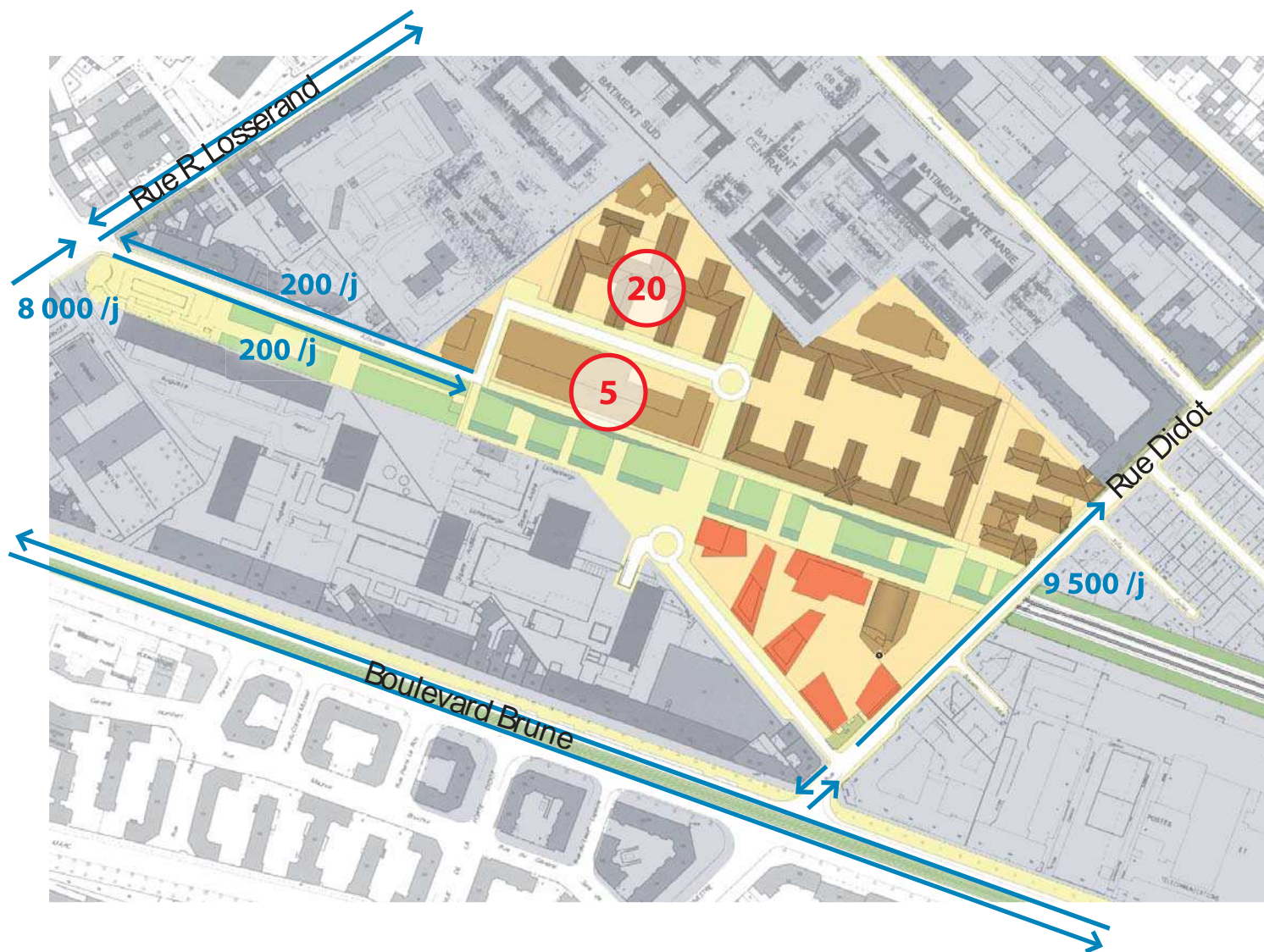
Rue des Arbustes

- 100 v/j
(suppression du parking dalle)

>> **400 véhicules / jour**

Nota Bene

Dans cette configuration on NE PEUT PAS créer de stationnement rue des Arbustes.



Légende



Sens de circulation



Stationnement

Situation projetée : Itinéraire Losserand - Didot

Rue des Arbustes

- 100 v/j
(suppression du parking dalle)

>> **400 véhicules / jour**

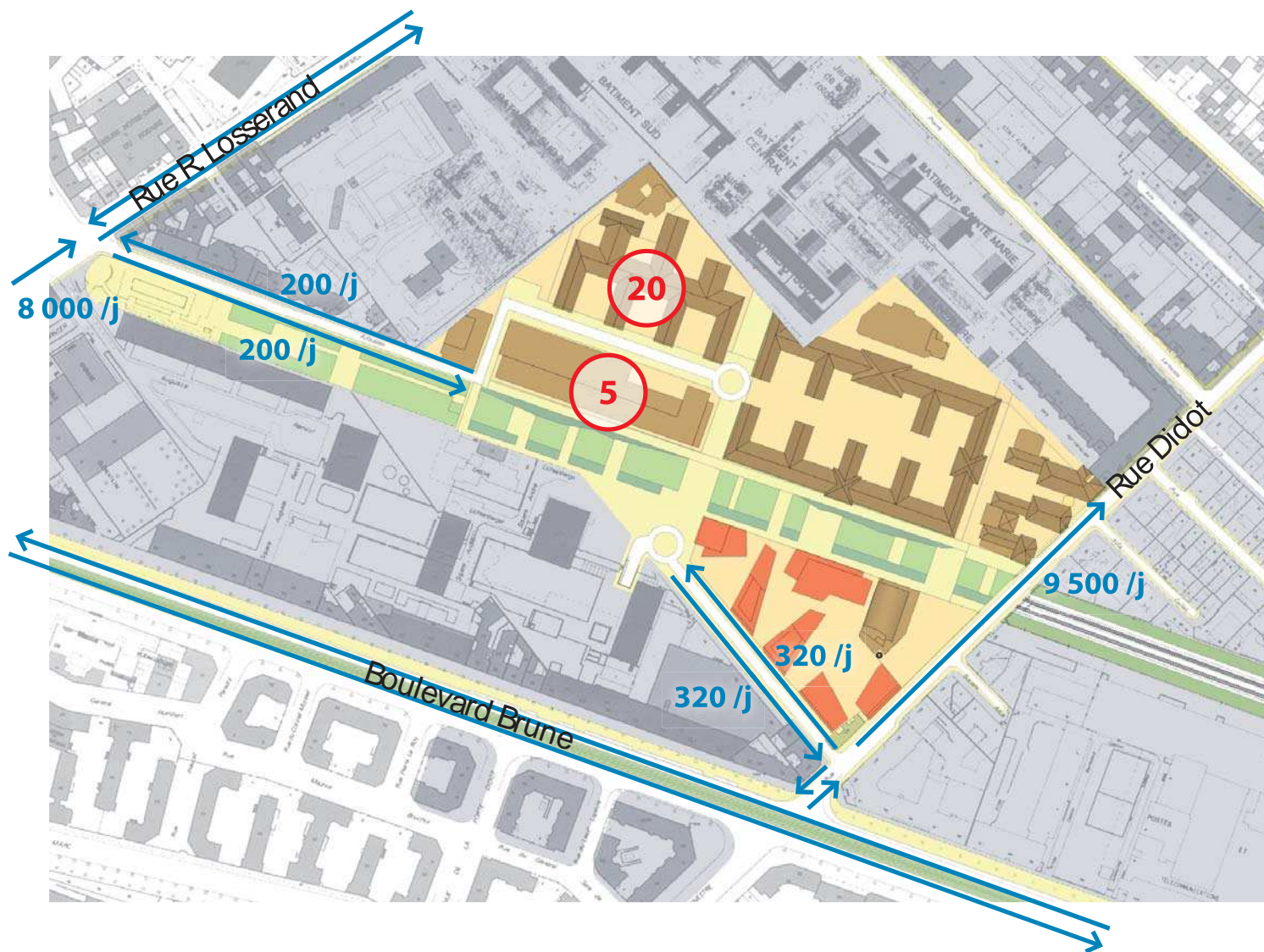
Rue des Mariniers

+ 40 v/j
(îlot des Mariniers)

>> **640 véhicules / jour**

Nota Bene

Dans cette configuration on NE PEUT PAS créer de stationnement rue des Arbustes.



Légende



Sens de circulation



Stationnement

Situation projetée : Itinéraire Losserand - Didot

Rue des Arbustes

- 100 v/j
(suppression du parking dalle)

>> **400 véhicules / jour**

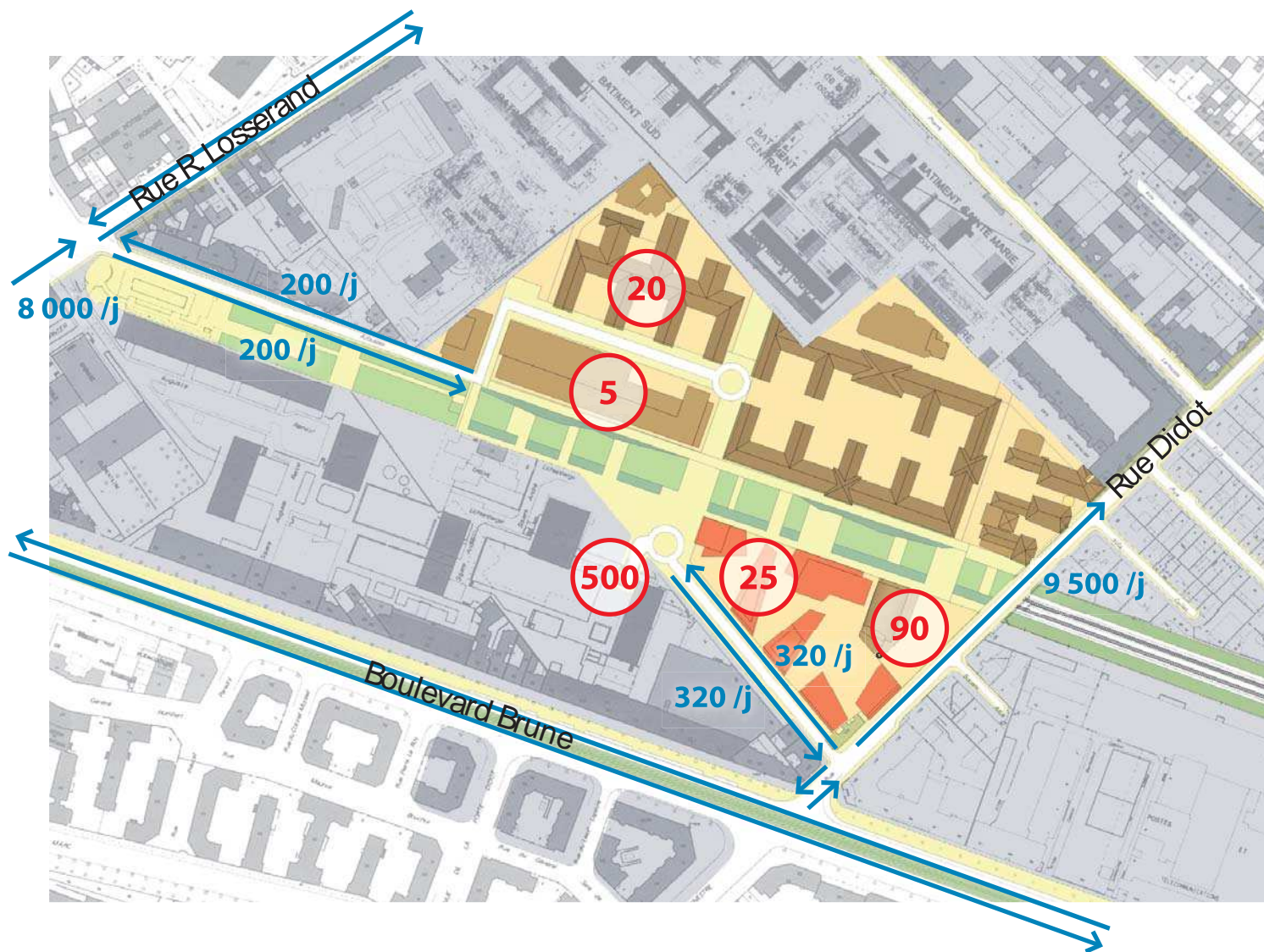
Rue des Mariniers

+ 40 v/j
(îlot des Mariniers)

>> **640 véhicules / jour**

Nota Bene

Dans cette configuration on NE PEUT PAS créer de stationnement rue des Arbustes.



Légende



Sens de circulation



Stationnement

Conclusion

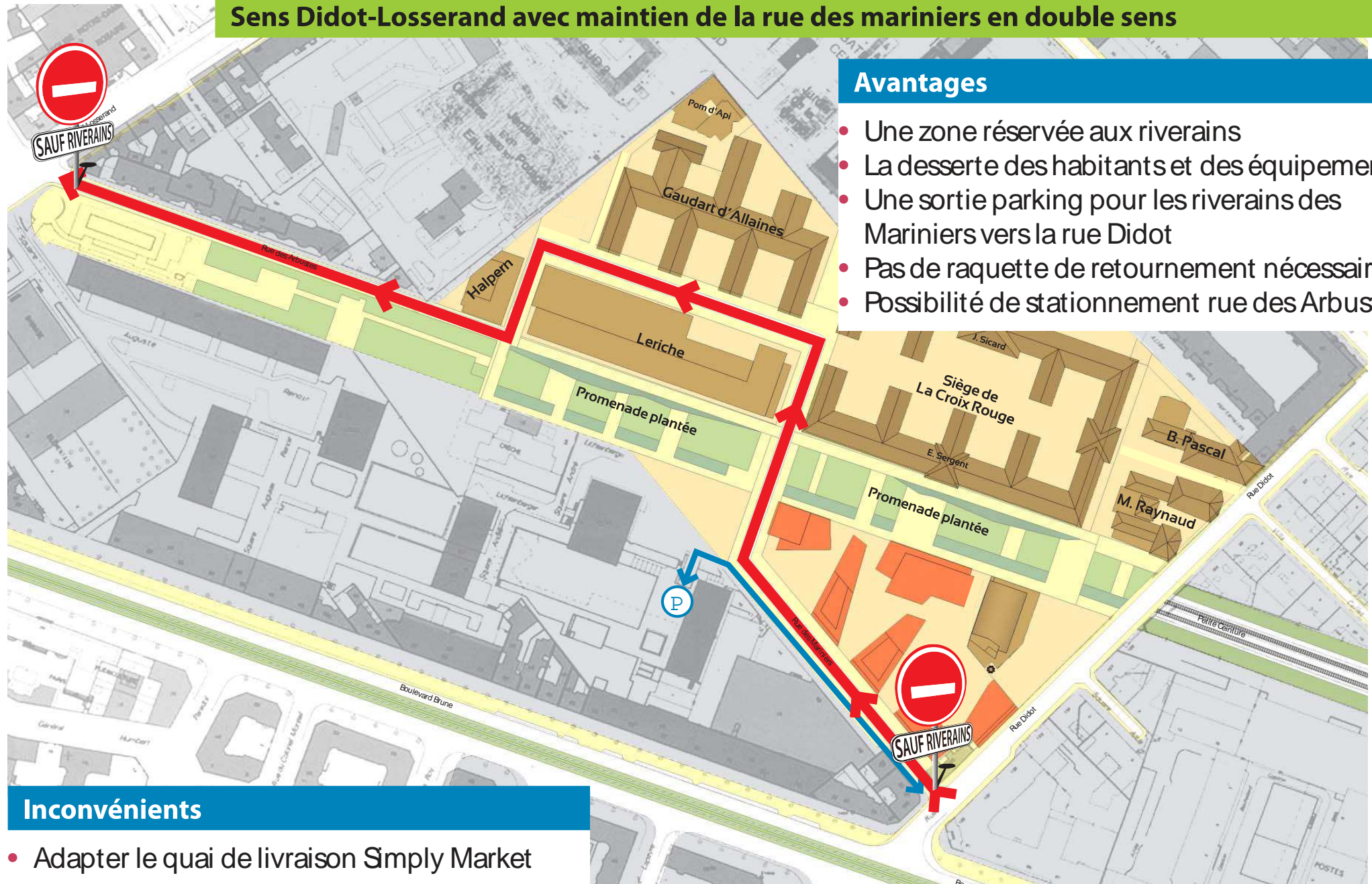
	Itinéraire traversant	Double impasse
Rue des Arbustes	<ul style="list-style-type: none">• Flux théorique : 370 v/jour• Trottoirs élargis (conformes normes PMR)• 0 places de stationnement créées	<ul style="list-style-type: none">• Flux théorique : 400 v/jour• Statu quo :<ul style="list-style-type: none">- trottoirs non-conformes PMR- pas de stationnement licite• Risque de stationnement gênant sur la « raquette »
Rue des Mariniers	<ul style="list-style-type: none">• Flux théorique : 670 v/jour• Aménagement qualitatif de la rue• Pas de « raquette de retournement » : plus d'espace pour piétons, plantations, etc.	<ul style="list-style-type: none">• Flux théorique : 640 v/jour• Aménagement qualitatif de la rue• Moins d'espace pour les piétons à cause de la « raquette »• Risque de stationnement gênant sur la « raquette »

Les différences de flux sont négligeables.

L'itinéraire traversant permet un aménagement urbain végétalisé, accessible (conforme aux normes PMR) et permet de créer du stationnement rue des Arbustes.

Proposition 1 : Une rue pour les riverains Didot-Losserand

Sens Didot-Losserand avec maintien de la rue des marinières en double sens



Avantages

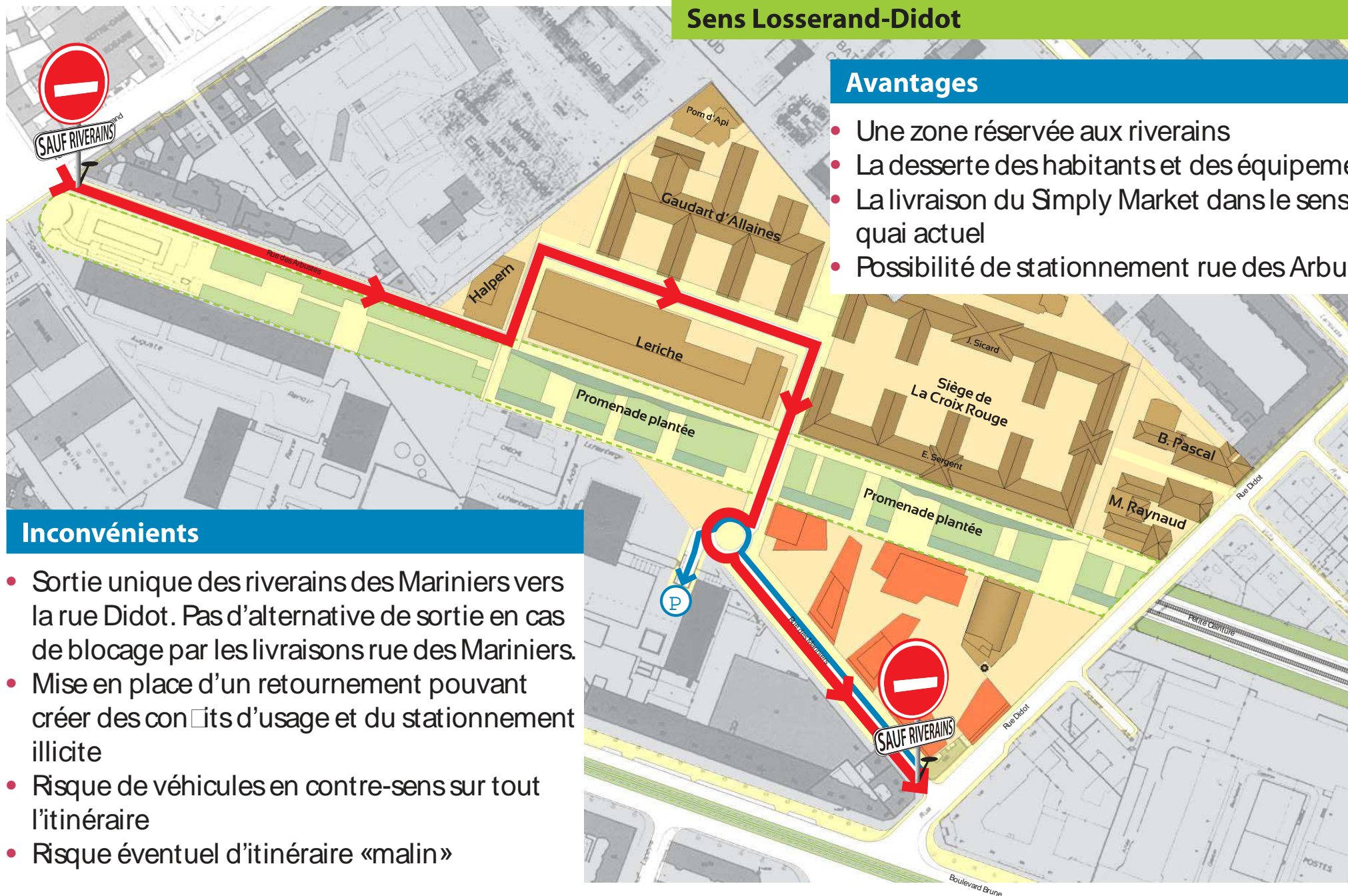
- Une zone réservée aux riverains
- La desserte des habitants et des équipements
- Une sortie parking pour les riverains des Mariniers vers la rue Didot
- Pas de raquette de retournement nécessaire
- Possibilité de stationnement rue des Arbustes

Inconvénients

- Adapter le quai de livraison Simply Market

Proposition 2 : Une rue pour les riverains Losserand-Didot

Sens Losserand-Didot



Avantages

- Une zone réservée aux riverains
- La desserte des habitants et des équipements
- La livraison du Simply Market dans le sens du quai actuel
- Possibilité de stationnement rue des Arbustes

Inconvénients

- Sortie unique des riverains des Mariniers vers la rue Didot. Pas d'alternative de sortie en cas de blocage par les livraisons rue des Mariniers.
- Mise en place d'un retournement pouvant créer des conflits d'usage et du stationnement illícite
- Risque de véhicules en contre-sens sur tout l'itinéraire
- Risque éventuel d'itinéraire «malin»

Proposition de desserte : Une double-impasse

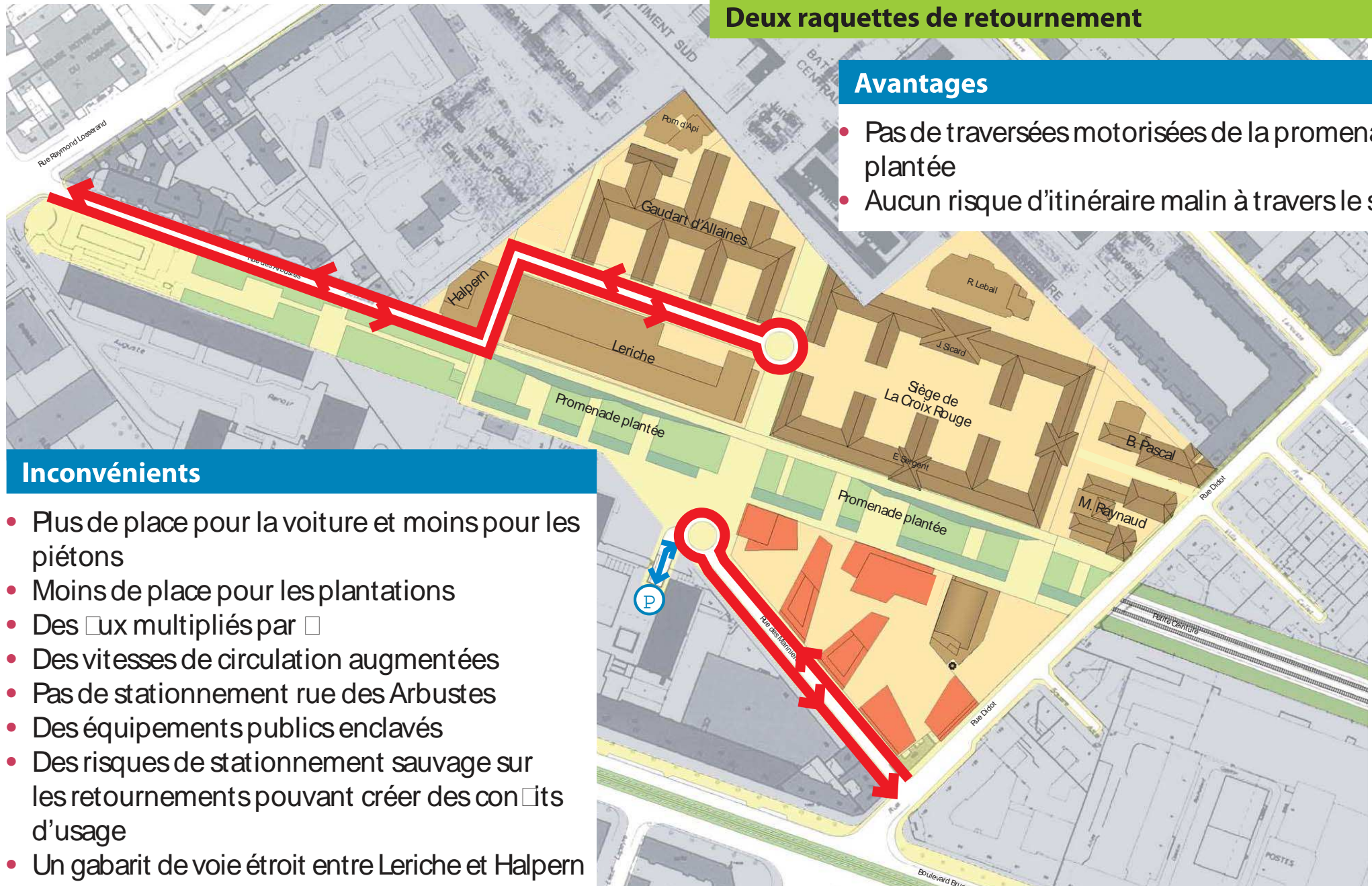
Deux raquettes de retournement

Avantages

- Pas de traversées motorisées de la promenade plantée
- Aucun risque d'itinéraire malin à travers le site.

Inconvénients

- Plus de place pour la voiture et moins pour les piétons
- Moins de place pour les plantations
- Des flux multipliés par 2
- Des vitesses de circulation augmentées
- Pas de stationnement rue des Arbustes
- Des équipements publics enclavés
- Des risques de stationnement sauvage sur les retournements pouvant créer des conflits d'usage
- Un gabarit de voie étroite entre Leriche et Halpern



Aménagement de voie apaisée



Rue du Commerce (15e)

Aménagement de voie apaisée



Rue Boulanger (10e)

Aménagement de voie apaisée



Place de la réunion (20e)

Aménagement de voie apaisée

Image de référence Toulouse / Bruno Fortier



Calendrier prévisionnel des espaces publics

Les grandes étapes

30 Mars 2010

Conseil de Paris

- Présentation du programme et autorisation du principe de passation d'un appel d'offres de maîtrise d'oeuvre

Automne 2010

Désignation du maître d'oeuvre (concepteur du projet)

Automne 2011

Enquête publique (loi Bouchardeau)

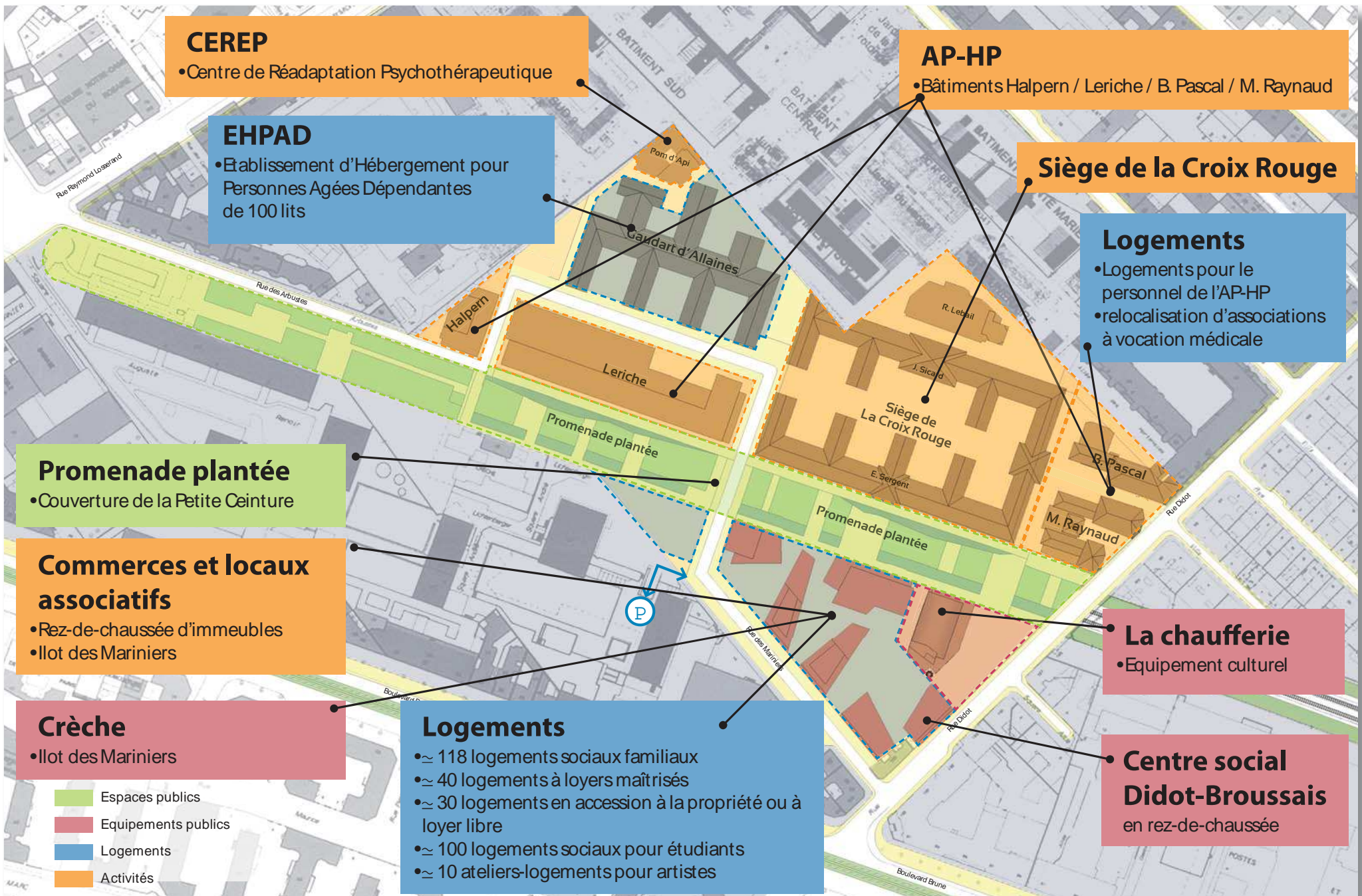
Mai 2012

Appel d'offre de désignation des entreprises

Novembre 2012

Début des travaux

Un programme structuré autour de la promenade plantée



La concertation continue...

